

# JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

I. OCTOBRE

1783.



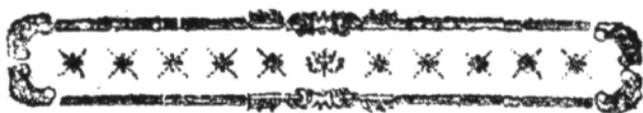
A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-  
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-  
ratrice-Reine Apostolique.

---

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-  
probation du Commissaire-Examineur.*





JOURNAL  
HISTORIQUE  
ET  
LITTÉRAIRE

N. OCTOBRE

1783.

---

NOUVELLES LITTÉRAIRES:

*L'auteur de la nature.* A Paris, chez Cellot;  
à Liège, chez Lemarié & Demazeaux  
1782, 3 gros vol. in-12. Prix 11 liv.

**I**L y a longtems que les esprits droits  
& conséquens s'élevent contre la pseudo-  
physique, qui rapportant tout à la nature  
perd de vue le Maître souverain de la nature.  
C'est prendre la législation pour le législateur,  
l'effet pour la cause, le résultat pour le prin-  
cipe. Qu'est-ce que la nature? Ce n'est au-

L. a. 110

re chose, suivant l'exakte & éloquente définition de M<sup>r</sup>. de Buffon, que *le système des loix établies par le Créateur pour l'existence des choses & la succession des êtres.* On ne peut donc montrer plus d'inconséquence que de s'arrêter à ces loix exclusivement, sans s'occuper des vues de celui qui les a établies. Un écrivain justement célèbre & dont la réputation se maintient malgré les raffinemens les plus brillans dans la science qu'il a traitée \*, ne trouvoit rien de plus révoitant que cette alternative: *Dieu ou la nature; c'est effectivement comme si on disoit: l'auteur ou l'ouvrage.* Q'ent-il dit, si substituant la nature au Créateur, on eut étouffé la notion de celui-ci sous le lourd & galimatruque verbiage d'Épicure & de Spinoza? M<sup>r</sup>. Clément de Boissy n'a pu supporter une illusion aussi grossière que détestable, & montre dans toutes les opérations de la nature, exécutrice docile des ordres de Dieu, les vues & les intentions infiniment sages de son souverain Maître. Son ouvrage est un traité amplement développé des causes finales, si importantes & si essentielles dans la contemplation de la nature, l'ame de l'univers, au jugement de Newton & de tous les vrais philosophes, sans laquelle le ciel & la terre ne sont qu'un désert aride sans agrément & sans intérêt. Je ne puis suivre l'auteur dans les rapports divers qu'il destine avec autant de force que de justice, entre les objets visibles à nos yeux & les admirables vues du Créateur. La manière dont il a

conçu & exécuté son ouvrage n'est pas sus-  
 ceptible d'analyse. Je me contenterai de  
 quelques exemples. Voici comme M<sup>r</sup>. de  
 B. anéantit le hazard épicurien par l'admi-  
 rable persévérance des mouvemens céles-  
 tes. " Le soleil a constamment répété son  
 „ cours annuel près de six mille fois depuis  
 „ la création du monde, & son cours jour-  
 „ nalier près de deux millions de fois; & ce  
 „ qui augmente infiniment la merveille, le  
 „ soleil roule dans un fluide extrêmement  
 „ subtil, où il ne trouve rien qui puisse di-  
 „ riger son cours. Le mouvement de cet  
 „ astre est circulaire; & par conséquent le  
 „ moins naturel, le plus forcé & le plus  
 „ contraint. On n'a jamais vu ces atômes,  
 „ qu'un rayon de soleil nous découvre en  
 „ l'air dans une agitation continuelle, dé-  
 „ crire un seul mouvement circulaire. Com-  
 „ ment donc, un globe immense comme le  
 „ soleil, roulant dans un fluide, bien plus  
 „ subtil que notre air, en auroit-il décrit  
 „ par hazard, sans interruption, près de  
 „ deux millions avec tant de régularité? Le  
 „ mouvement est rétrograde, précisément  
 „ dans la même mesure qu'il a été progressif,  
 „ quoique le soleil ne trouve point d'obsta-  
 „ cle au tropique qui puisse l'empêcher de  
 „ passer outre. Dans le nouveau système,  
 „ le mouvement de la terre autour du soleil  
 „ est elliptique, mouvement qui n'est pas  
 „ plus naturel, & qui n'est guere moins forcé  
 „ que le circulaire. La lune a renouvelé plus  
 „ de soixante-douze mille fois la révolution

51 qui lui est propre. Le cours de ces deux  
 52 astres, ainsi que des autres, est si exacte-  
 53 ment le même, qu'on peut annoncer avec  
 54 la plus grande précision leurs conjonctions,  
 55 leurs oppositions, leurs ellipses, plusieurs  
 56 siècles avant qu'elles arrivent. On ne craint  
 57 ni retard dans leur course, ni écart dans  
 58 leur route, qui puissent démentir des pré-  
 59 dictions faites si longtems avant les événe-  
 60 mens. Cette preuve recevra un nouveau  
 61 degré d'évidence, si l'on observe que ce  
 62 retour réglé & continu se fait avec des  
 63 diversités graduelles, toujours constantes &  
 64 uniformes. Le soleil a déjà près de deux  
 65 millions de fois répété son cours, avec  
 66 cette variété régulière qui fait la constante  
 67 irrégularité des jours. La lune a toujours  
 68 éprouvé les mêmes progrès & les mêmes  
 69 dégradations de lumière. „ (a)

Tandis que de vains raisonneurs, pour  
 établir des millions de mondes, suivant le  
 caprice qui règle leurs systèmes, demandent  
 à quoi servent ces globes si vastes & si lumi-  
 neux qui roulent sur nos têtes, l'auteur, ou-  
 bliant une hypothèse qu'il n'a que trop accueil-  
 lie, découvre les raisons les plus simples de  
 leur existence. Les planetes de concert avec les

---

(a) C'est ce même argument que David expo-  
 sôit avec une énergie & un laconisme  
 sublime, digne de l'esprit de Dieu qui l'inspi-  
 roit : *In æternum, Domine, verbum tuum per-*  
*manet in celo. In generationem & generatio-*  
*nem veritas tua. Fundasti terram, & permanet.*  
*Ordinatione tua perseverat dies.* Psal. 118.

Étoiles ne font-elles pas la mesure du tems ?  
 La navigation pourroit-elle sublister sans les  
 étoiles ? Quelle obligation n'a-t-elle pas à la  
 seule étoile polaire ? Sans les rapports de la  
 terre avec les astres, la géographie seroit  
 anéantie, la terre ne seroit qu'une grande  
 plage entrecoupée & divisée par des mon-  
 tagnes, des vallées & des rivières : c'est tout  
 ce qu'on en sauroit. Il n'y a pas jusqu'aux  
 satellites de Jupiter qui ne soient d'une uti-  
 lité reconnue dans la détermination des lon-  
 gitudes. Les astres

Par un ordre constant distinguent les climats,  
 Le regne des zéphirs, l'empire des frimats :

Du voyageur ils sont les guides :

Apportant à leurs cours un esprit attentif,

Sur le dos des plaines liquides,

Le nocher hasardeux fait voler son esquif.

L'impression que le ciel paré de ses planetes  
 & de ses étoiles fait sur l'homme dont l'es-  
 prit est droit & le cœur pur (a) suffit seule

(a) Si la pensée de Dieu & de notre im-  
 mortalité anime toute la nature, si sans elle  
 tout y seroit dans le silence, dans la désol-  
 ante perspective de la mort & du néant ; c'est  
 sur-tout sur la région sublime des étoiles  
 qu'elle déploie ce vivifiant pouvoir ; c'est  
 elle, brillans & paisibles flambeaux, qui re-  
 leve & embellit vos feux ; c'est par elle que  
 vous dissipez l'horreur d'une nuit profonde,  
 que vous parez les cieux en charmant la  
 terre : tandis que vous attachez mes yeux par  
 l'éclat & la pureté de vos raisons, la vivacité  
 de ma foi, les douceurs de mon espérance  
 produisent

pour rendre raison de ce magnifique ouvrage dans les vues du Créateur. Un astronome célèbre ne le regardoit jamais sans le saluer avec respect en l'appellant dans une admiration ravissante, *la cité du grand Roi*. “ Ces lustres éclatans  
 „ dont la voûte du ciel est ornée, versent  
 „ dans l'ame les feux du zele & de la religion : oui, ce temple prêche le Dieu  
 „ qu'il récele : avec quelle éloquence la nuit  
 „ le démontre à mon cœur ! La religion est  
 „ fille de l'astronomie. Un astronome Athée  
 „ ne peut être qu'un insensé. Tous les êtres  
 „ nous parlent de Dieu ; mais si l'œil attentif  
 „ découvre ses traces dans les petits objets ;  
 „ dans les grands, Dieu fait l'ame & s'en  
 „ empare d'abord. „

La manière dont l'auteur s'exprime sur la lumière, est encore pleine de cet intérêt vif qu'il fait donner à la description des ouvrages de la création. Ce fluide admirable, qui au moins dans sa nature & sa substance est encore un véritable mystère, quoique sa marche & ses effets soient en grande partie connus, “ cet être si simple, dont Dieu a dit  
 „ au commencement & le premier jour des

---

produisent dans mon ame un sentiment délicieux. . . Triste philosophie ! Où tu ne vois que des étincelles dispersées par le hazard dans le vaste espace, je vois, j'entends, pour me servir de l'expression d'un Père, les prédicateurs les plus éloquens & les plus constants de la Divinité. *Prædicatione perpetuâ sui loquuntur majestatem auctoris.* Chrysol.

„ siecles: *Que la lumiere se fasse; & la lu-*  
 „ *miere fut faite* : cet être renferme une  
 „ multitude de merveilles de sa main toute-  
 „ puissante. La lumiere est répandue par-tout,  
 „ & néanmoins invisible; elle paroît être la  
 „ matiere même du soleil & le supplier;  
 „ mais Dieu ne nous en a pas laissé connoi-  
 „ tre la nature; nous voyons sa propagation,  
 „ sa promptitude, son étendue, nous avons  
 „ les moyens de la tirer de plusieurs corps  
 „ durs (a). Ses couleurs sont variées pour  
 „ notre bien; sans cela, tous les corps étant  
 „ d'une même couleur, n'auroient pu être  
 „ distingués & apperçus; nous n'aurions pu en  
 „ faire le choix pour nous en servir; tout  
 „ eût été confondu. „

---

(a) Il paroît certain que la lumiere est un corps subsistant & point une simple émanation du soleil; non-seulement par rapport aux raisons physiques qu'en donnent les sectateurs de ce système, mais sur-tout à cause de l'affertion précise de l'Écriture, ce qui malgré le ton du siecle, forme toujours un argument respectable. Nous voyons dans le Pseaume 148 la lumiere absolument distinguée du soleil, de la lune & des étoiles. *Laudate eum sol & luna: laudate eum omnes stelle & lumen.* On pourroit encore insister, comme fait l'auteur, sur la création de la lumiere qui précéda celle du soleil; mais comme il faut supposer en même tems (à cause de la division du jour & de la nuit) la création d'un corps qui rempliroit les fonctions du soleil, & qui apparemment étoit la matiere premiere de cet astre ainsi que des planetes; ce passage de la Genèse n'est point ici un argument décisif.

L'auteur a cru perfectionner son livre en cherchant de tous côtés des lumières & des avis ; il a consulté les ouvrages de Mrs. de la Lande, de Réaumur, Piuche, de Buffon, D'aubenton, Valmont de Bomare, Duguet, Bullet, Derham, Sigaud de la Fond, Perfon, de Chanvallon, les Nuits d'Young &c. De là que lui est-il arrivé ? D'écrire d'excellentes choses, mais mal assorties, incohérentes, souvent contrastantes, & quelques fois contradictoires, au moins dans les conséquences qu'un esprit exact pourroit s'aviser d'en déduire. Rien n'égale le zèle qu'il a pour les habitans des planetes & de tant d'autres mondes dont lui seul & ses docteurs consultants pourroient rendre un compte exact. C'est dommage que ces frivoles hypothèses, dont certainement l'auteur n'avoit aucun besoin pour donner de l'intérêt à son ouvrage, viennent affaiblir l'impression des grandes choses dont il fait si bien, quand il le veut, entretenir ses lecteurs. Ce qu'il y a de remarquable & ce qui tient d'une espèce de punition, c'est que tant d'illustres pédagogues dont il s'est fait tributaire, ne lui ont pas même appris les choses les plus communes comme on voit par le passage suivant. " Quoique nous voïions des  
 „ deux yeux, il n'en résulte cependant  
 „ qu'une seule vision de l'objet. Cela nous  
 „ est très-utile ; mais Dieu ne nous en a pas  
 „ fait connoître la cause. Quelques physiciens  
 „ ont voulu que la vision ne s'opérât que  
 „ dans le concours des deux nerfs optiques,  
 „ ce qui ne peut s'accorder avec la vision

„ qui est double lorsque l'on fait mouvoir  
 „ l'un des deux yeux. D'autres ont cru que  
 „ l'intelle& rectifie le jugement des sens :  
 „ mais comment cela pourroit-il être à l'égard  
 „ des enfans qui sont encore sans intelligence  
 „ & sans expérience ? Peut-être les deux im-  
 „ pressions , étant également faites sur des  
 „ fibres harmoniques , ne font-elles qu'une  
 „ même impression dans le cerveau , de même  
 „ que l'unisson de vibration des instrumens  
 „ ne fait qu'une seule sensation ? „ Si l'au-  
 „ teur avoit sçu qu'on ne voit jamais que d'un  
 „ œil , il se fut épargné l'exposition de ces dou-  
 „ tes , & auroit trouvé à sa difficulté la réponse  
 „ la plus simple. Il est vrai que plusieurs natu-  
 „ ralistes , M<sup>r</sup>. de Buffon lui-même , ont paru  
 „ ignorer cette propriété de la vue , cette inac-  
 „ tion d'un œil tandis que l'autre est occupé ;  
 „ mais elle n'en est pas moins constante , comme  
 „ l'a observé le célèbre Gassendi (a). Il est

---

(a) Dans une *lettre* adressée à Galilée pour  
 consoler cet astronome qui étoit devenu borgne,  
 Gassendi lui fait remarquer que tandis qu'un  
 de nos yeux considère un objet , l'axe de  
 l'autre œil se trouve arrêté & comme suspendu  
 par le ressort de la nature qui n'agit que sur  
 un seul. — Le *Voyageur philosophe* \* en par-  
 lant de l'usage exclusif d'un œil à la fois ,  
 plaisante sur l'ignorance des habitans de la  
 terre , & prétend que ceux de la lune sont en  
 état de les instruire sur ce point comme sur  
 beaucoup d'autres ; mais il est certain qu'il  
 fait en cela une petite injure à nos lumières  
 terrestres. Car cette propriété de la vue n'est  
 pas inconnue aux physiciens qui ont sçu se  
 garantir

d'ailleurs aisé de s'en convaincre avec un peu d'attention. Qu'on se propose, aiant les deux yeux ouverts, de voir un objet tantôt par un œil, tantôt par l'autre, on s'appercvra sans peine d'un mouvement dans l'œil qui reçoit l'ordre de voir, ce qui ne devroit & ne pourroit point être si les deux yeux regardoient & voioient ensemble. Ce mouvement est sur-tout sensible à l'égard des objets voisins (le nez peut servir d'exemple décisif); s'il l'est moins à l'égard de ceux qui sont plus éloignés, c'est que l'angle visuel est alors moindre, & que les deux côtés du triangle se rapprochent davantage du parallélisme. On peut douter si la même chose n'arrive point avec l'ouïe, peut-être avec toute espee de sensation double, de maniere que l'ame n'en reçoit qu'une distinctement à la fois. La rapidité avec laquelle ces impressions se succèdent & se remplacent, fait croire qu'on les reçoit à la fois, mais dans la réalité les instans où elles se font, sont différens. — Il est

---

garantir des préjugés populaires, comme nous venons de le voir par l'exemple de Galfendi. Si les modernes n'y ont pas réfléchi, c'est que la réflexion est regardée comme une chose surannée, & qu'il est plus aisé d'adopter les préventions que de les discuter. Mr. de Buffon dit qu'on est louche quand l'on ne regarde que d'un œil (t. 3. p. 327); oui quand l'œil qui repose, ne suit pas une direction parallele à l'autre. Ce qu'il dit, qu'avec deux yeux l'on voit d'un  $\frac{1}{2}$  mieux, est un calcul de système, qui ne mérite aucune considération.

de fait , que l'œil a beau être ouvert & fixé sur un objet , que l'oreille a beau être frappée de sons divers ; si l'ame n'y prête attention , si quelque autre objet l'attache de préférence & la détourne de celui-ci , elle ne voit , elle n'entend pas. Cela suffit pour donner une idée de la manière dont l'action d'un organe peut être suspendue & comme nulle dans son résultat , son effet ; quoiqu'il ne lui manque d'ailleurs rien que l'ordre ou l'attention de l'ame , pour remplir sa fonction avec un succès complet. Enfin pour ne rien laisser à désirer touchant cette suspension de l'œil , qui pour bien des personnes a un air de paradoxe , invitons les incrédules à regarder , les deux yeux étant ouverts , telle chose d'un seul œil. A l'égard d'un objet très-voisin , ils n'auront pas de peine à se persuader que leur volonté s'exécute. Dans ce moment que voient-ils de l'autre œil ? Qu'ils le disent , & la question sera décidée.



*Description de Ferney & du château de Voltaire , avec quelques anecdotes relatives à ce philosophe. A Porrentruy , & se trouve à Malines , chez P. J. Hanicq , 1783.*

Cette petite brochure contient des détails curieux , recueillis par un homme respectable qui depuis peu a vu l'ancien séjour du Grand-Papa de la philosophie. Nous en rapporterons quelques passages.

„ Ferney est une terre de 8000 liv. de rentes environ. Voltaire a bâti le château dans une situation agréable ; de ses jardins, ordonnés dans le goût de ceux de Paris, on voit sur la droite la chaîne des monts Jurat, à une distance assez peu éloignée pour présenter des amphitéâtres intéressans. A gauche une échappée de vue porte sur le lac de Geneve ; mais on voit en plein les montagnes de Faucigny, dont quelques-unes sont couvertes d'une neige éternelle. . . . Quant au village de Ferney, il consiste en une longue rue joliment bâtie des deux côtés, & terminée par l'avance du château de Voltaire sur la gauche. C'est Voltaire qui a fait bâtir la plupart des maisons du village & qui les a données par des baux à vie ou emphythéotiques à des bourgeois de Geneve, la plupart pauvres & que leurs mauvaises affaires obligeoient de quitter leur ville : spéculation de finance qui a beaucoup augmenté sa terre. Mde. d'Hacqueville, une des adeptes du philosophe, a orné l'avenue du château d'un gros pavillon qu'elle a fait bâtir à mi-chemin sur la gauche. 20,000 livres de dépense pour la construction ont été l'offrande de cette fidelle qui n'a jamais habité ni pu se défaire du pavillon. A quelques pas delà est l'église paroissiale qui débordoit autrefois de quinze pieds dans l'avenue & masquoit l'aile gauche du château. Voltaire a fait diminuer de ces quinze pieds la nef, qui se trouve aujourd'hui trop petite pour le nombre des habitans ; & a fait construire un portail très-commun, au haut duquel il a eu la confiance de mettre :

*Erexit Deo Voltaire.*

Il lui en a coûté 8000 livres pour ce retranchement, c'est l'unique titre de cette inscription fastueuse (a). . . . On voit un tableau

---

(a) *Réflexions sur cette épigraphe, 1. Mai 1780, p. 5.*

de quatre pieds de longueur sur trois pieds & demi de haut, dans la salle à manger. Le sujet du tableau est le triomphe de Voltaire sur ses ennemis. . . . Derrière Voltaire à la droite du tableau sont quantité de figures précipitées dans l'abyme, & chacune avec son caractère propre. Pour qu'on ne s'y méprenne pas, un petit mot d'écrit a été mis à chacune. Fréron y est peint tombant à la renverse, sa perruque à moitié hors de sa tête, ses souliers en l'air garnis de gros clous à la mode des rustres; une flamme qui lui sort du cœur annonce son désespoir; on lit sur ses habits: *Année littéraire.*

Le pere Patouillet portant un écrit qui lui pend au col où on lit: *Mandement de Patouillet.*

L'abbé de Caveyrac un écrit sur le dos avec ces mots: *la St. Barthélemi.*

Le pere Nonote une corde au col & un écrit sur le dos où on lit: *les Erreurs de Nonote.*

L'abbé des Fontaines une corde au col & un écrit sur le dos: *l'abbé des Fontaines.*

L'abbé Sabatier un écrit sur le dos: *les trois Siecles.*

L'abbé Bergier un écriteau sur les épaules sur lequel on lit: *le Désisme réfuté par lui-même.*

L'abbé Guené un écriteau sur le dos où il y a: *I, II, III & IV lettres à Mr. de Voltaire.*

L'abbé Guyon une corde au col, écriteau sur le dos: *Oracle des philosophes. (a) &c. &c.*

(a) Qu'on juge d'après cet appareil patibulaire, décerné à des hommes éclairés, sages, honnêtes & modérés, dont le seul crime est d'avoir eu raison, ce que seroient nos douxereux philosophes, si leur pouvoir égaloit leur fureur; s'il ne vaudroit pas mieux être, comme Voltaire Pa dit lui-même, sous l'empire des esprits infernaux, que sous le leur. — *Lettre de Voltaire à M<sup>r</sup>. d'Argental, 15. N. V. 1776, p. 415.* — *Estante remarquable, 15. Déc. 1781, p. 589.*

\* 1 Mars  
1781. p. 322.

On ne conçoit pas comment le Pere Adam\* avoit pu accepter la table de Voltaire & la société où se passoit de pareilles gentillesses. Aussi le prélat d'Annecy après avoir averti ce religieux qu'il n'y avoit rien à gagner avec ce vieux pécheur, voyant qu'il ne déguerpiffoit pas, se détermina à l'interdire même de la célébration des Sts. mysteres. Alors il abandonna la place. L'évêque d'Annecy, digne du Siège de St. François de Sales, m'a aussi fait part d'une petite correspondance qu'il a eu avec Voltaire, dont voici l'occasion: Ce philosophe, qui ne s'approchoit jamais des Sacremens & qui ne paroïssoit même qu'une fois l'année à l'église à Pâques, quoiqu'il n'eût pas chez lui de chapelle domestique, avide sans doute de faire parler de lui, s'avisâ en 1768 de s'approcher de la Ste. Table. Mais avant que de recevoir son Créateur, il se tourna vers le peuple & dit: Un seigneur de paroisse doit l'instruction à son peuple: or, j'ai à vous dire que le larcin est défendu par la loi naturelle, la loi divine & la loi humaine: si quelqu'un de vous se sent coupable, il doit restituer ce qu'il a volé. Après cette singuliere instruction qu'un vol qui venoit de lui être fait rendoit pathétique dans sa bouche, il osa communier. Le curé interdit de l'aventure l'administra; mais il fut le premier à déférer sa facilité au tribunal de son évêque. Le prélat fit des informations, & sçut qu'il s'étoit confessé, mais qu'il n'avoit fait aucune réparation ni aucune pénitence publique: il lui écrivit que sa qualité de premier pasteur du diocèse qu'il habitoit, ne lui permettoit pas de rester dans le silence. Que sans approuver la Communion qu'il venoit de faire à Ferney (action à laquelle il auroit dû apporter d'autres préparations qu'une confession passagere) il ne pouvoit se dispenser de condamner la liberté qu'il avoit prise d'élever sa voix contre toutes les règles dans l'église de Ferney & au pied du Sanctuaire; qu'il lui donnoit charitablement le conseil de ne pas

pas récidiver, sous peine d'être traduit aux pieds du trône du Roi son maître.

Voltaire répondit au prélat en discutant théologiquement, historiquement, burlesquement. L'évêque tint parole en écrivant à Mr. de St. Florentin, & ce ministre mit fin à la correspondance littéraire en imposant silence à Voltaire, & lui défendant de parler à l'église.

Quelques tems après, Mr. l'évêque d'Annecy reçut une lettre signée le comte\*\*\*, qui se disoit parent de Voltaire. Ce comte disoit au prélat que Mr. de St. Florentin avoit envoyé à Voltaire une lettre signée de l'évêque d'Annecy, mais que le style en étoit si plat, & l'orthographe si mauvaise, qu'il ne falloit pas douter que la lettre ne fut supposée.

Le prélat ne répondoit pas au comte, mais il écrivit à Voltaire que rien n'étoit plus vrai que la lettre que son soi-disant parent affectoit de méconnoître; qu'il étoit fort peu touché du mépris qu'il faisoit de son style, peut-être un peu incommode pour lui; qu'à l'égard de son orthographe, il l'estimoit tout autant que la sienne. Ainsi finit la correspondance.

Curieux de savoir, par la déposition du curé de Ferney, si les actes de bienfaisance de Voltaire & sa charité envers les malheureux de sa terre répondoient à ce que ses partisans publioient avec enthousiasme, Mr. Hugonet, curé, m'assura que le vieux philosophe ne lui avoit jamais donné un sol pour ses pauvres; qu'il ne connoissoit de lui aucun acte de charité, excepté du bouillon qu'il laissoit prendre dans sa cuisine pour les malades, & 600 livres données par son testament avec la clause hypocrite: *Je donne aux pauvres de Ferney, s'il s'en trouve, 600 livr.* Il n'ignoroit pas que Ferney en étoit couvert; mais son testament devoit être public, & il avoit donné de sa terre l'idée d'une population riche qu'il avoit créée & dont il faisoit le bonheur.

A cette anecdote, Mr. Hugonet ajouta celle du passage de l'Empereur par Ferney, que voici: Voltaire, persuadé que ce Prince vien-

droit le voir & peut-être prendre chez lui un repas, avoit fait préparer un dîner superbe & placer une table de trente à quarante couverts. Un corps de jeunes gens à cheval aiant le même uniforme grouppoient & voltigeoient autour du château. Un détachement d'Invalides tirés du fort de l'Ecluse gardoient les avenues & les portes du château. Le caduc Voltaire s'étoit rajeuni le mieux qu'il avoit pu. Il avoit prié le curé de célébrer la Messe dès le matin pour que le concours du peuple fût plus grand; mais le curé n'avoit pas été complaisant, & avoit donné pour motif de son refus que l'Empereur compteroit peut-être sur sa Messe (c'étoit un dimanche); qu'indépendamment de cette raison, le Prince lui-même pourroit critiquer un changement qui n'auroit eu d'autre principe que la curiosité. L'heure du midi arrive, point d'Empereur. Une heure, deux heures, trois, quatre sonnent, point de nouvelles de l'Empereur. La patience du philosophe étoit à bout. Quelques Genevois des troupes bourgeoises se détachent & courent au galop vers le fort de l'Ecluse; ils rencontrent l'Empereur & ont la simplicité de lui dire: Mr. le Comte, Mr. de Voltaire vous attend à dîner. L'Empereur leur répond par un coup-d'œil de mépris; arrive à 6 heures à Ferney. Il ordonne au portillon de fouetter & ne daigne pas même regarder le château. Voltaire frappé de la foudre à cette nouvelle, va se jeter sur son lit &c. » (a)

---

(a) *Lettre de Voltaire sur cette aventure*, 2.<sup>e</sup> Déc. 1777. p. 539. — *Beaux vers de Mr. Papillon du Rivet*, 15. Fév. 1778. p. 254.



Vetus circa jejunium Ecclesiæ disciplina;  
 Dissertatione historicâ vindicata. Editio no-  
 va ac præfatione aucta ab Ubaldo de duo-  
 bus fratribus, librorum censore. Colonia  
 Agrippinæ, apud Joannem Gymnicum;  
 sub Monocerote. 1783. 1 vol. in-4<sup>o</sup>.

Cette dissertation combat l'erreur de l'homme qui croit ne pouvoir s'abstenir des viandes qu'en mangeant du *stockfish*, & que par conséquent le jeûne ou si l'on veut l'abstinence, est du ressort des commis des *droits d'entrée & de sortie* \*. Comme il est plus aisé d'é- \* 1. Août; p. 521.  
 touffer la vérité que de lui opposer des raisons quelconques, on étoit parvenu à faire supprimer cette dissertation, sous prétexte qu'on l'avoit distribuée sans permission, tandis qu'elle portoit les approbations les plus respectables qui, selon les usages généralement reçues en matière de typographie, lui assuroient toutes les permissions nécessaires à la plus libre circulation. Cette suppression inattendue en a multiplié les éditions, mais la plus recherchée est celle qu'on attribue à M<sup>r</sup>. Fulgence de Verita (a) dont nous avons déjà eu occasion de parler avec les éloges dûs à son érudition;

---

(a) Mr. de Buninck, conseiller intime de l'Electeur Palatin, censeur des livres dans les duchés de Berg & de Juliers, se plait à cacher sous divers noms, un mérite littéraire trop éclatant pour que le public n'ait pu deviner le véritable. M 2

\* 15 Août  
1783. p. 576.

à son exacte logique, à son zèle pour les droits de la vérité \*. On reconnoit dans la préface qu'il a mise à la tête de l'ouvrage, cette critique douce & honnête, mais dont les traits ne sont pas moins efficaces pour quiconque fait les apprécier. C'est un badinage aussi érudit qu'ingénu, dont les écrivains du meilleur ton se feroient honneur. L'auteur de la *Dissertation* doit certainement de la reconnoissance à un éditeur si habile & qui fait présenter les choses avec les plus grands avantages. Cette *Dissertation*, d'ailleurs très-savante & bien écrite, étoit un peu véhémence, & c'étoit le seul reproche qu'on pouvoit lui faire; l'éditeur répond à ce reproche par un passage d'un auteur moderne qui semble n'être qu'un commentaire de cet adage de Plin: *Magnis telis magna portenta feriuntur.*

“ Quod autem mordaciori paululum sale sententiam V... perfricuerim, id ejus efficit inepitudo. Sicut enim ad eluendas maculas valde inolitas acriori opus est lixiviam, ita errores insigniter inepti liberiori etiam stylo sunt castigandi; cum, si moliter cum iis agas, eorum absurditas non satis sentiat. Et in univsum in dissentiendo modus ac discretio adhiberi debet. Nam uti absurdum ac improbum est, virorum de re litteraria optimè meritum sententias, maximè in materia probabili, acriter perstringere; ita è contrario ridiculum ineptumque putandum, a nullo minorum gentium scriptore, præcipuè quoad sententias evidenter falsas, dissentire velle,

I. Octobre 1783.

175

„ nisi post impetratam velut veniam timidaf-  
„ que extenuationes, prolixè præmiſſas. Sca-  
„ pha potiùs, tùm scapha vocanda eſt, ac  
„ falſitas ſententiæ intrepidè ac ſine circuitu  
„ oſtendenda. „



*Voïage aux Indes-orientales & à la Chine, fait par ordre du Roi, depuis 1774 juſqu'en 1781, par Mr. Sonnerat, commiſſaire de la marine &c. A Paris, chez l'auteur. 1783. 2 vol in-4°.*

**L**A relation d'un païs où l'on a tant voïagé & dont nous avons des descriptions ſans nombre, ne peut préſenter des choſes abſolument neuves; M<sup>r</sup>. Sonnerat pour être vrai, a dû dire néceſſairement ce que d'autres bons obſervateurs avoient dit avant lui: mais parmi des choſes déjà connues l'on en trouve pluſieurs qui ne l'étoient pas, ſur-tout dans la partie de l'hiſtoire naturelle, à laquelle le voïageur a donné une attention particulière. Il a rapporté avec lui une collection intéreſſante, & dépoſé au cabinet du Roi plus de trois cents oiſeaux d'eſpeces différentes, cinquante quadrupèdes, une ſuite de papillons & d'inſectes, un herbier conſidérable, des poiſſons, des reptiles, & des échantillons de différens bois. Quoique ſes réflexions ſur l'état moral des païs qu'il a parcourus, ne paroïſſent pas être toutes également juſtes, on verra avec plaiſir le courage avec lequel il s'éleve contre les préjugés philoſophiques touchant

les Chinois, & contre les contes que tant de petits auteurs débitent tous les jours sur ce peuple ignare, vain, foible & lâche (a). M<sup>r</sup>. S. après avoir montré combien les Chinois sont ignorans dans l'astronomie, continue de la sorte.

„ Ils ne sont pas mieux instruits en géogra-  
 „ phie. La terre selon eux est de figure  
 „ quarrée, & leur empire est dans le cen-  
 „ tre. La marine est encore une science dont  
 „ ils ne se doutent pas; ils attribuent le flux  
 „ & reflux à un gros poisson qui siège au  
 „ fond de la mer: dans les tempêtes quand  
 „ le danger exigeroit la manœuvre la plus  
 „ prompte, ils adressent leurs prieres à la  
 „ bouffole, & périssent avec l'objet de leur  
 „ adoration. „

Le caractère de ce peuple n'est pas peint

---

(a) „ On ne conçoit peut-être pas, dit un auteur, ce qui a pu exciter dans le cœur de nos apprentifs philosophes, cette belle passion pour la Chine. On pourroit croire que le vrai motif de cet engouement est le privilege qu'y ont les *lettres* de professer l'athéisme. Cependant il est un autre motif encore plus puissant de leur enthousiasme pour le peuple chinois. Pour flatter l'amour-propre crédule du patriarche de la philosophie, on lui fit croire que l'Empereur Kien-Long, après avoir lu la Henriade, en avoit qualifié l'auteur des épithetes de Thienney (lumiere divine), & de Poulal-fond (esprit surnaturel). Dès ce moment l'empire de la Chine devint à ses yeux le modele de tous les autres; & comme tous ses sentimens sont dans la circulation publique, les *sansonnets* qu'il avoit instruits à siffler, *Psaphon est un Dieu*, ont tous à l'envi répété aussi, *l'empire de la Chine est le modele de tous les autres*. Vraie notion de ce peuple, 1 Mars 1783. p. 332 & autres Journ. cités *ibid.*

plus avantageusement que sa science. M<sup>r</sup>. S. parle amplement de sa fourberie & de sa poltronnerie. “ Dans une dispute sérieuse toutes  
 „ leurs petites supercheries disparaissent, la  
 „ crainte & la lâcheté l'emportent & les obligent de prendre la fuite... Leur artillerie  
 „ n'est propre qu'à des réjouissances, leurs  
 „ fusils sont à meches, & quand ils s'en servent, ils détournent la tête après avoir  
 „ ajusté le coup... Dix Européens armés seulement d'un bâton en feroient fuir mille. „  
 Le jongleur Confucius est mis ici à sa place, & c'est un service important rendu à la vérité & à la décence, dans le tems qu'un pédant philosophe nous a donné ce charlatan du petit royaume de Lou comme l'auteur de la plus sublime morale \*. “ Confucius, ce  
 „ grand législateur qu'on élève au dessus de  
 „ la sagesse humaine, a fait quelques livres  
 „ de morale adaptés au génie de la nation;  
 „ car ils ne contiennent qu'un amas de choses  
 „ obscures, de visions, de sentences & de  
 „ vieux contes mêlés d'un peu de philosophie... Ses ouvrages quoique pleins d'obscurité, sont adorés... Confucius & ses  
 „ descendans ont écrit des milliers de sentences qu'on a accommodées aux événemens, comme nous avons interprété celles  
 „ de Nostradamus & du Juif errant. Aujourd'hui, en France, il n'y a que les bonnes femmes & les enfans qui y croient; à la Chine c'est d'après elles qu'on dirige toutes  
 „ les opérations. „

La justice que rend M<sup>r</sup>. S. aux Chinois &

à leur grand docteur, ne le dispensoit pas de la rendre aux missionnaires. Si écrivant à 4 mille lieues de Pekin, & n'ayant aucun intérêt à ménager dans cet empire, il a pu dire des vérités, qui comme je l'ai fait voir, sont infailliblement punies de mort chez cette orgueilleuse & barbare nation; il n'en est pas de même de ces hommes respectables, pleins de la sollicitude de cette nouvelle Eglise. Il est naturel qu'ils évitent tout ce qui pourroit la renverser. (a)

M<sup>r</sup>. S. n'est pas plus réservé dans des matieres d'une nature plus grave, & sur lesquelles il n'étoit pas aisé de prendre le change. Il paroît quelque part confondre l'homme avec le singe, où le singe avec l'homme; ce qui découvre un étrange désordre dans sa physique & sa métaphysique. Aussi n'a-t-il pu se sauver d'une énorme contradiction, en reconnoissant certains singes aux environs de Malaca pour des êtres qui n'ont que la figure humaine; & en les transformant peu de tems après en hommes & même en négocians. — C'est encore à tort que M<sup>r</sup>. S. doute si les Hottentots ont une religion; M<sup>r</sup>. Kolb dans sa *Relation du cap de Bonne-Espérance*, a démontré cet article de maniere à dissiper tous les doutes. — M<sup>r</sup>. Pagès, qui l'année dernière nous a donné aussi une relation de la

(a) Voyez le J. du 1 Fév. 1777. p. 171, & les articles *le Comte, du Halde, & Mailla*, dans le *nouveau Dict. hist*

plûpart des païs dont parle M<sup>r</sup>. S. (a), est en général plus circonfpect, plus éloigné de cette philosophie qui infecte les écrits modernes, & s'attachera bien plus aisément la confiance des lecteurs chrétiens. Nous y avons vu avec plaisir une conversation que l'auteur, dans sa traversée de Surate à Bassora, a eu avec les principaux Maures du vaisseau, qui lui demandoient souvent pourquoi tous les Francs ne pensoient pas simplement, pourquoi ils ne restoient pas tranquilles chez eux, sans courir d'un bout du monde à l'autre, pour ramasser & dépenser de l'argent, & pourquoi ils portoient la discorde par-tout où ils étoient. Il avoit beau faire valoir les mots de gloire, d'honneur & d'Etat à soutenir: ces Maures ne connoissoient de gloire, & de devoir que dans la droiture des actions, & dans les démarches simples & charitables.

(a) *Voïages autour du monde, & vers les deux pôles, par terre & par mer, pendant les années 1767, 68, 69, 70, 71, 73, 74 & 76; par Mr. de Pages, capitaine des vaisseaux du Roi, chevalier de l'Ordre royal & militaire de St. Louis, correspondant de l'Académie royale des sciences. A Paris, chez Moutard; à Liege, Lemarié. 1782. 2 vol. in-8°. avec plusieurs cartes réunies dans le corps de l'ouvrage ou séparées en forme d'atlas. Prix 10 liv.*





*Certitude des principes de la religion, contre les nouveaux efforts des incrédules; par Mr. Regnier, docteur de la Faculté de Théologie de Paris. A Paris, chez Berton; à Liege chez Lemarié. 6 vol. in-12. Prix 15 liv. broch.*

Cet ouvrage justifie parfaitement le jugement très-avantageux que le censeur, M<sup>r</sup>. Ribailier, en a porté. " On y trouve tout ce qu'on peut désirer en ce genre; des discussions méthodiques & approfondies, des raisonnemens solides & lumineux, des réponses justes & satisfaisantes, & une doctrine pure & exacte; en un mot, tout ce qui est capable de faire impression sur des esprits qui cherchent de bonne foi la vérité, & qui désirent qu'on leur fournisse les moyens de la discerner des vains sophismes de l'erreur & des frivoles subtilités que l'incrédulité emploie pour l'obscurcir & la combattre. Dans la première partie de cet ouvrage l'auteur établit les principes fondamentaux de la religion, la nécessité & l'obligation d'un culte. Il s'attache, dans la seconde, à faire sentir le besoin que l'homme corrompu, livré aux passions & aux erreurs, avoit de la révélation. Il développe les preuves qui constatent qu'il y a une religion révélée. Elles sont fondées sur les miracles de Jésus-Christ; sur les prophéties qui ont annoncé son avènement,

ment; ses humiliations, ses souffrances, sa résurrection & sa gloire; sur l'établissement, la propagation & la stabilité du christianisme. Il répond aux difficultés des incrédules modernes, qui ne sont que les échos des incrédules anciens, & même des païens, dans leurs attaques contre J. C. & contre la religion. L'auteur avoit conclu la première partie de son ouvrage, en montrant l'absurdité qu'il y a de vouloir admettre l'indifférence de religion pour tous les cultes, tels que ceux du Païen, du Mahométan &c. Il termine celle-ci en combattant l'indifférence de religion à l'égard des sociétés chrétiennes; & il prouve que de toutes les sociétés chrétiennes il n'y en a qu'une seule à laquelle il faut nécessairement & irrévocablement s'attacher; que cette société est l'Eglise catholique & romaine, l'unique qui réunisse les caractères de la véritable Eglise. Il conclut par ces paroles de M<sup>r</sup>. Bossuet: *Nous sommes catholiques par la même démonstration & par les mêmes principes qui nous ont fait chrétiens.*

~~~~~  
**Jakob Jonas Biersstähl's Nachrichten** 10.

*Relation des voyages de Mr. Biersstähl dans les pays étrangers, traduite du suédois en allemand. T. 4 & 5e. A Leipzig chez Koppe, 1783.*

Cette suite des voyages de M<sup>r</sup>. B., ne répond pas à l'idée que les premiers volumes avoient donnée de son discernement &

\* 15 Fév.  
1783, pag.  
253.

de son impartialité \* : soit que les éditeurs aient altéré ces écrits *posthumes*, comme il n'arrive que trop souvent, soit que le voïageur se soit lassé d'être sage & équitable, ses dernières relations sont remplies de jugemens faux, satyriques, calomnieux, dictés surtout par l'esprit de secte & des préventions aussi ridicules qu'injustes contre les Catholiques. Rien n'égale la légèreté avec laquelle le rapide voïageur ( car il ne fait qu'arriver, regarder tout & partir ) prononce pour ou contre un livre, pour ou contre un ouvrage de l'art. On peut en juger par la surprise qu'il témoigne de voir à Cologne, dans l'église de St. Pierre, le Christ peint la tête en bas, chef-d'œuvre de Rubens. Il faut être bien superficiel ou bien étourdi pour ignorer que c'est St. Pierre qui est peint dans cette attitude, & que c'est ainsi que son martyre est toujours représenté.



Affiches  
& annonces  
de Prov.  
1783 n. 29.  
P. 115.

EN annonçant le 3<sup>e</sup>. tome de la *Physique du monde*, j'ai pris soin de ne montrer aucune prédilection en faveur des hypothèses de l'auteur, je n'hésite pas même à dire tout uniment que je ne puis adhérer à l'ensemble de ses idées. Mais en même tems je ne saurois approuver le despotisme de ces gens qui attachés exclusivement à quelque système auquel ils ont rapporté bien ou mal toutes leurs notions, prononcent définitivement sur tout ce qui ne s'ajuste pas aux moyens de maintenir leur célébrité, & si l'on

veut, leur dictature dans l'empire des sciences. Sous ce point de vue je me fais un vrai plaisir d'insérer ici la *lettre* adressée à M<sup>r</sup>. l'abbé de Fontenay, & insérée dans ses feuilles qui, lorsque l'auteur se tient en garde contre les marottes du jour (comme il arrive ordinairement) est un des meilleurs ouvrages périodiques que nous aïons.

„ *Les extraits que vous avez donnés, Monsieur, de la Phylique du monde, par Mr. le baron de Marivetz & par Mr. Gouffier, m'avoient prévenu en faveur de cet ouvrage : mais je vous avoue que pour fixer définitivement mon opinion sur les nouveaux principes de ces auteurs, j'attendois que le Journal des Savans eût parlé. Mr. de la Lande, en rendant un compte assez détaillé du premier volume dans le Journal du mois d'Août 1781, avoit dit : Comme l'auteur n'explique point sa théorie, qu'il n'en démontre point les principes, & qu'il n'en justifie point les applications, nous ne pouvons faire aucune réflexion sur les difficultés qu'elle présentera. J'espérois donc que les réflexions de Mr. de la Lande m'éclaireroient, lorsque les difficultés, c'est-à-dire, les fausses suppositions, les fausses déductions se feroient appercevoir ; car le mot difficultés ne signifie rien ici. Le 2<sup>e</sup>. volume a paru en 1782 : la théorie a été exposée ; les principes ont été démontrés, suivant ces auteurs ; ils en ont fait les applications les plus vastes & les plus positives ; & Mr. de la Lande n'en a point parlé. Mr. de Marivetz s'en est plaint dans une lettre aussi honnête que pressante,*

insérée dans le Journal de Paris. Mr. de la Lande, dont l'astronomie technique est le domaine, a gardé le silence le plus profond sur le 2e. vol. qui contenoit l'astronomie physique. Le 3e. vol. a paru; il renferme toute la théorie de la lumière: Mr. de la Lande, en l'annonçant dans le cahier du Journal des Savans de ce mois-ci, rappelle les deux premiers. Mais, Monsieur, quel a été mon étonnement? Ce journaliste dit que les auteurs demandent qu'on examine leur système, & qu'on leur fasse des objections: mais il n'examine point, il ne fait point d'objections: auroit-il perdu ce goût de critique qui le caractérisoit d'une manière si distinguée? Il auroit fait une grande perte, & nous en aurions fait une irréparable. Il dit ensuite: Selon les auteurs, la rotation du soleil est la cause déterminante de tout mouvement, soit des mouvemens planétaires, soit de la chaleur de la terre; & celle-ci y produit les phénomènes qui nous intéressent le plus. Comme cette phrase n'est pas dans l'ouvrage, oserai-je vous demander, M. comment vous l'entendez: est-ce la chaleur, est-ce la terre qui produit ces phénomènes qui nous intéressent le plus? Ceci me rappelle un certain antécédens à l'occasion duquel Mr. de la Lande a étalé une belle erudition dans le Journal de Paris (a). L'académie dit en-

\* 15 Avril  
pag. 583 &  
591.

(a) Cet antécédens a donné bien des inquiétudes à Mr. de la Lande\*. Ses amis, les auteurs du Journal de Paris, ont eu devoir briser sur cette affaire, comme sur bien d'autres. Il est vrai que le repos est préférable à toute chose; la paix vaut mieux que la gloire.

*suite* : Le second volume contient l'arrangement des êtres au moment de la création. Je ne fais ce qu'il contenoit quand Mr. de la Lande l'a lu ; mais j'assure qu'à présent , il ne contient pas un mot de cet arrangement des êtres : j'avoue même que je ne conçois pas du tout ce que Mr. de la Lande veut exprimer par cette phrase. Les auteurs, ajoute-t il , TACHENT de se passer de l'attraction , & ils expliquent toutes les loix de Kepler. Comment suffisent-ils dans cette TACHE ? Expliquent-ils bien ou mal ces loix de Kepler ? Les explique-t-on mieux ? Un mot sur cela eut été plus utile que de longues dissertations sur l'homme au char-volant, sur Bléion , & même sur antecedens. On y trouve, dit-il encore , l'explication des idées de Descartes, Mallebranche, Newton, Euler , &c. &c. Je n'ai point vu que les auteurs de la Physique du monde crussent qu'il fallût expliquer les idées de ces grands hommes : ils les rapportent , ils les combattent ou les adoptent ; voilà ce que j'attendois de Mr. de la Lande. On y rencontre, dit-il , de très-ingénieuses expériences de M<sup>r</sup>. Marat ; ce sont les termes de M<sup>r</sup>. le baron de Marivetz. Oferai-je vous demander , Monsieur , si vous savez où le journaliste a rencontré ces expériences & ces termes ? Je n'ai pas vu un mot de cela dans ce volume ; je ne crois pas même que Mr. Marat soit nommé dans tout l'ouvrage. Les inflexions de la lumière , les réfractions , & les réflexions y sont expliquées : mais le sont-elles bien ou

mal?... De tout ceci ne paroît-il pas résulter, Monsieur, qu'il est très-douteux que le journaliste ait lu l'ouvrage dont il rend compte, puisqu'il dit y avoir rencontré ce qui n'y est pas, & qu'il ne dit pas un mot intéressant sur ce qu'il contient? Et voilà cependant un article du Journal des Savans fait par un académicien célèbre, par un professeur qui annonce un ouvrage qui tient essentiellement à la science qu'il professe! Ne se oit-il pas convenable de TACHER de mieux faire? J'espère, Monsieur, que vous voudrez bien insérer cette lettre dans vos feuilles; vous êtes juste & impartial, qualités bien rares aujourd'hui, même parmi MM. les journalistes. Ne convient-il pas que les lecteurs tâchent de savoir à quoi s'en tenir sur l'idée que certains journalistes tâchent de leur donner? Mr. de la Lande sentira sûrement la justice de mes réclamations; & j'éprouverai son indulgence ordinaire. Peut-être aussi que je prépare un terrible orage aux auteurs de la Physique du monde: mais il paroît que c'est les servir selon leur goût. Je suis, &c. B\*\*\*, avocat au parlement de Toulouse. 15 Juin 1783.



Le mot du dernier Logogryphe est *Poivre*; dans lequel on trouve *or*, *poire*, *vie*, *pores*, *oie*, *ire*, *pire*.

Six pieds, ami Lecteur, composent tout mon être.  
Je sers à ton amusement.

Tu me cherches avidement,  
Et souvent tu me vois longtems sans me connoître.

 J'Avois pris la pacifique résolution de ne pas lire la diatribe que D. Ch. & ses associés m'ont adressée \*; mais quelque imprudent me l'ayant envoiee, j'ai succombé à la curiosité. Dans le fonds je n'en suis pas fâché; j'aurois perdu par mon indifférence. Cette piece est remarquable; nous la transcrirons en retranchant seulement les répétitions, ces Messieurs ne s'étant pas piqués d'être précis.

\* Dernier  
Journ. p.  
198.

« Un ex-Jésuite allemand; qui n'a ni la sagesse  
ni la modération de plusieurs de nos Jésuites  
françois, a gâté le nouveau Dictionnaire. »

Début plein de dignité & de vérité. *Un ex-Jésuite allemand*, qui n'est pas Allemand, mais dont la patrie ne fait rien à l'affaire, quoique selon un géographe françois (a) elle soit bien plus riche en hommes estimables que

---

(a) Mr. Robbe. t. 1. p. 267. — On fait bien que les badauds de Paris ne connoissent pas de plus grande injure que de dire à un homme que c'est un *Allemand*. Mais une *Société de Gens de lettres* prend sans doute la chose sur un autre ton; d'autant plus que plusieurs ouvrages de ce prétendu *ex-Jésuite allemand* ont été réimprimés en France, & comblés d'éloges par les périodistes françois, même par le philosophique *Mercur*\*, l'*Année littéraire* en a exalté jusqu'au *style*\*\* qui donne de si fortes indigestions au R. P. Ch. . . . Lecteurs sensés, pardonnez cet égoïsme, on n'y a contrainct, & ce n'est que pour rire.

\* 1777.  
Avril 2e.  
vol. p. 81.

\*\* 1778  
n°. 36.

celle de nos lexicographes. — Des *Jésuites* en France, & des *ex-Jésuites* en Allemagne, distinction ingénieuse. — *Que plusieurs de nos Jésuites françois.* Pourquoi justement des françois? N'est-il pas à croire que *plusieurs Jésuites* espagnols, italiens, polonois, même russes sont mieux pourvus de *sagesse & de modération* que l'homme qui gâte des *Dictionnaires*? — *Plusieurs*, pas tous au moins: ainsi ne vous glorifiez pas trop, *Jésuites françois!* il en est parmi vous quelques-uns, peut-être *plusieurs*, qui ne valent pas mieux que votre *ex-confreere allemand.*

« Si le Dictionnaire étoit mauvais, comme il l'infinue, il devoit en faire un meilleur. »  
 « Mais c'est violer les règles de l'honnêteté, »  
 « que de ravir aux auteurs le fruit de leurs »  
 « travaux, de se servir de ce travail même »  
 « pour les injurier; pour les calomnier, en »  
 « prenant le prétexte de la religion. »

Si le Dictionnaire est bon, pourquoi D. Ch. se croit-t-il *un jour* obligé de défavouer un grand nombre d'articles, de *distinguer ceux qu'il a traités de ceux qu'il a adoptés sans en répondre?* Et s'il est mauvais que n'en fait-il un meilleur? — Est-ce ravir à un auteur les fruits de son travail que d'en faire un bon usage, que de l'épurer, de le dégager des fautes qui le défigurent? — *Injurier*, nous connoissons l'usage moderne de ce terme; bientôt nous verrons *insulter*. Dès qu'on relève quelques erreurs de nos *Gens de lettres*, c'est une *injure* atroce que rien ne peut expier. Quant aux *calomnies*, nous saurons dans le moment de quel côté elles se trouvent. — *En prenant le prétexte de la religion.* Petit artifice qui réussit quelques fois, & fait supposés

une dose de fanatisme. Mais si le lecteur équitable consulte l'*Avertissement*, & voit que la religion ne vient qu'à la fin d'un grand nombre de remarques qui lui sont parfaitement étrangères, il supposera ici une petite dose de *calomnie*. — Ailleurs c'est par rapport à mon *Ordre*, que j'ai entrepris cette édition (a), ici c'est par rapport à la religion. Messieurs, accordez-vous dans ce que vous avez à me dire, & nous tâchons de vous satisfaire.

« Les reproches que cet éditeur fait aux auteurs, sont 1°. d'avoir laissé échapper quelques fausses dates. »

Assertion absolument fautive. Je n'ai fait nulle part ce reproche, j'ai dit seulement que je corrigerai une multitude de dates. J'ai dit, comme les *Gens de lettres*, qu'on ne pouvoit les corriger toutes. Ainsi nous voilà d'accord sur ce point.

« On en voit un plus grand nombre dans le *Dictionnaire* que notre réformateur propose »

---

(a) Qu'on lise les articles *Clément XIV*, *Ignace*, *François Xavier* &c. & tant d'autres où l'enthousiasme d'*Ordre* se seroit donné l'essor, & on verra à quel point ce reproche est fondé. Il est vrai que j'ai anéanti les calomnies grossières que les lexicographes avoient accumulées dans plus d'un endroit. Mes preuves leur ont paru convaincantes, puisque dans ce grand nombre d'articles qu'ils transcrivent comme dignes d'animadversion, ils n'ont pas touché à ceux-là, quoiqu'ils en eussent plusieurs, entr'autres CHATEL.

« propose cependant pour un modèle de correction. »

Oh ! cela est un peu fort. J'accepté la proposition , calculons. Ce sera , Messieurs , quand il vous plaira. — *Modele de correction.* Aurois-je bien dit cela ? J'ai peine à le croire ; cela ne s'accorde guere avec l'idée de l'étable d'Augias & avec l'aveu que j'ai fait de mon infériorité au grand purgateur Hercule.

« 2<sup>o</sup>. D'avoir placé quelquefois , à l'exemple de tous les bons historiens anciens & modernes , les foiblesses des grands-hommes à côté de leurs vertus , & d'avoir peint des hommes au lieu de peindre des Anges. Il cite *Marie Stuart : Charles-Quint , &c.* Voudroit-il donc que , deux cents ans après la mort des Princes , on donnât à leurs cendres les louanges fausses & perfides dont leurs courtisans accablent leurs personnes. »

Non , non , ce n'est pas ce que je voudrois. Je voudrois qu'on ne se contredît pas sur une seule & même chose ; qu'on ne détruisît pas dans un endroit ce qu'on établit dans un autre. Oh ! Messieurs , vous vous justifiez bien , mais c'est d'un reproche qu'on n'a pas songé à vous faire , & dont il étoit conséquemment inutile de parler , sinon pour donner le change à quelques lecteurs étourdis dont le suffrage n'honore pas. — Ce n'est pas d'après les louanges fausses & perfides des courtisans , mais d'après des témoignages irrécusables que j'ai contredit Hume , Robertson , Buchanan , acharnés par esprit de secte contre la mémoire de *Marie Stuart* , & fidèlement copiés par le R. P. Chaudon. Dans

l'article *Charles-Quint*, ce sont les historiens françois, Raynal, Voltaire, le continuateur de Bossuet &c. que j'ai cités de préférence.

« On a pu dire sans tomber dans l'inconfé-  
 quence, que *Marie Stuart* étoit une Prin-  
 cesse foible, que l'amour fut la première  
 source de ses infortunes; mais que son at-  
 tachment à la religion catholique fit ce-  
 pendant une partie de ses crimes aux yeux  
 de ses ennemis. On a pu, sans se contre-  
 dire, peindre *Charles-Quint*, d'abord com-  
 me opposé au luthéranisme qu'il tâcha de  
 réprimer par des troupes & par des édits,  
 ensuite tolérant ceux qu'il n'avoit pu ni con-  
 vertir ni désarmer. On a pu représenter le  
 maréchal de *Marillac* comme coupable d'in-  
 gratitude envers le cardinal de *Richelieu*, mais  
 il n'étoit pas assez criminel envers l'Etat, pour  
 avoir mérité le dernier supplice. On a pu  
 dire qu'*Alexandre-Sévère* ne fut point per-  
 sécuteur; & que cependant quelques Mar-  
 tyrs scellerent l'Évangile de leur sang sous  
 ce Prince, parce que le fanatisme des peu-  
 ples excita des persécutions locales. »

On voit bien que la franchise n'est pas la  
 qualité la plus chère à la *Société de Gens  
 de lettres*. En retranchant du passage que j'ai  
 cité de l'art. *Marie Stuart*, le mot *toutes*  
 (*l'amour causa toutes ses infortunes*) ils  
 sont parvenus à attribuer une partie de ses  
 malheurs à la religion catholique\*. — Dans  
 l'article *Charles-Quint* ils suppriment ce qui  
 précède touchant le caractère dissimulé de

---

\* *A moins d'avoir sous les yeux l'Avertissement que j'ai mis à la tête du 1er tome, on ne démêlera pas aisément les superfluges de Messieurs les Gens-de-lettres.*

cet Empereur, & ce qui fait entendre clairement qu'il n'opposa à la ligue de Smalcalde que *des édits*; assertion contradictoire à ce qui suit touchant *la victoire de Mulberg*. — En retranchant l'offre de Marillac de *tuer de sa propre main* le cardinal, premier ministre, on montre qu'il ne méritoit pas le *dernier supplice*. — Quant à *Alexandre-Sévère*, la chose est moins aisée, & l'on est réduit à faire du barbouillage. 1<sup>o</sup>. Il est faux que *sous cet Empereur il y ait eu des persécutions locales*. 2<sup>o</sup>. Alexandre de Jérusalem n'a pas souffert sous cet Empereur. Nos gens ont confondu Sévère avec Alexandre-Sévère, & le reproche de contradiction n'a pas suffi pour leur ouvrir les yeux. . . . S'ils veulent encore employer leurs talens à sauver des contradictions, nous ajouterons à la longue liste que nous en avons donnée, & à laquelle ils ont si foiblement & si malheureusement touché, les contradictions suivantes. *Charles VI, Roi de France, fut frappé d'un coup de soleil qui lui tourna la tête & le rendit furieux. . . . Quelques jours auparavant ses yeux & son esprit annoncoient déjà sa démence*. — *Louis XIII se livroit à son ministre. . . . Il n'imaginait point, mais il jugeoit bien, son ministre ne le gouvernoit qu'en le persuadant*. — *St. Louis à son retour de la Palestine trouva son royaume dans un meilleur état qu'il n'auroit dû espérer. . . . Seize ans de sa présence avoient réparé ce que son absence avoit ruiné*. — *Montgomery a toujours été regardé comme une victime immolée à l'injuste vengeance de Catherine de*

1. Octobre 1783.

198

*Médecis... Osant s'armer contre son Souverain, contre le fils même du Roi dont il avoit privé la France, il fut infiniment plus coupable qu'aucun autre chef protestant &c. &c.* Mais il est inutile de multiplier les exemples. J'ai démontré que la diversité d'auteurs rendoit cette bigarrure inévitable. Le chef de la Société en est convenu.

“ Tout lecteur éclairé voit bien que dans  
„ tout cela il n'y a aucune contradiction, &  
„ si notre censeur fait semblant d'y en trou-  
„ ver, après avoir tordu & tronqué nos phra-  
„ ses, c'est qu'il cherche quelque moyen  
„ d'excuser une manœuvre typographique qu'il  
„ n'auroit pas dû accompagner de mauvais  
„ procédés. Quand les Journalistes de Tré-  
„ voux s'emparèrent du *Furetiere de Basnage*,  
„ ils ne l'insultèrent point, ils ne le calom-  
„ nièrent point : c'est que les Jésuites ré-  
„ gnoient alors ; mais depuis leur destruction,  
„ quelques-uns des sujets de cette Société  
„ puissante & illustre, voudroient être les  
„ *Cromwels* de la littérature, dont leurs con-  
„ freres furent pendant quelque tems les Mo-  
„ narques. ”

Nous venons de voir, & tout lecteur éclairé verra sans doute, à qui appartient le talent de tordre & de tronquer les phrases, & de s'avilir par de mauvais procédés. — Manœuvre typographique. Que cela est honnête pour des gens qui ne savent pas injurier ! Engagez, Messieurs, votre imprimeur à avoir une conférence avec le mien ; il vous dira combien vos coups sont mal ajustés. — Quant à mes confreres qui ont été si polis à l'égard de Basnage, lorsqu'ils étoient les monarques de la littérature, s'ils ont trouvé dans son livre des défauts essentiels, il est à croire qu'ils ne les ont pas épargnés. Mais

peu importe ce qu'ils aient fait, ou non. C'étoient des *monarques*, ils régnoient; & par conséquent moi leur descendant, fils, comme eux, du célèbre guerrier Biscalien, je ne faurois jamais être un *Cromwel*. Mes efforts pour rentrer dans la *monarchie* de mes ancêtres, peuvent bien être vains, mais ils ne ressemblent en rien à ceux de *Cromwel*.

“ Nous avons été les seuls qui aïons insinué  
 „ dans le tems, à l'article *Aveiro*, que le  
 „ jugement porté, lors de la fameuse conjuration de Portugal en 1758, contre les accusés, avoit paru sévère, & que leur crime n'étoit pas démontré. Cette observation fit  
 „ défendre le débit de notre livre à Lisbonne.  
 „ Il est bien étrange, après cela, qu'un ex-Jésuite nous accuse d'injustice, nous qui  
 „ avons été la victime de la justice que nous  
 „ avons voulu faire rendre à plusieurs de ses confreres. „

Admirable courage! On prend la défense de la vérité & de l'innocence reconnue; mais c'est à condition qu'un livre ne soit pas défendu à six cents lieues de Paris, sans quoi dans l'édition suivante, on remettra le mensonge à sa place. *Il est bien étrange* qu'un tel courage me paroisse une *injustice*.

“ 3°. Un reproche non-moins grave que nous fait le censeur, est d'avoir rapporté, sur tous les partis & sur toutes les sectes, le pour & le contre, sans nous livrer à un emportement indigne d'un Chrétien & d'un philosophe. Falloit-il donc prendre dans un Dictionnaire de faits le style d'un orateur qui tonne en chaire? C'est cependant ce dernier style qu'emploie notre censeur. „

*Le reproche grave & vrai que j'ai fait à ces Gens de lettres, est de n'avoir très-souvent pas mis un mot de critique à l'article des*

plus fameux impies, & d'avoir plus souvent encore étouffé ce mot sous des éloges accumulés jusqu'aux nues. — Si je m'étois laissé aller à des *emportemens indignes d'un Chrétien & d'un philosophe*, mes charitables censeurs n'auroient pas manqué d'en citer un exemple. — Quant au *style* nous avons déjà vu que ces Messieurs n'étoient pas de l'avis de leurs compatriotes qui font une profession particulière de juger du *style*. Ils en ont un si beau dans cette élégante diatribe, qu'ils auroient bien tort de n'être pas plus difficiles que des critiques ordinaires.

“ Enfin, les auteurs du *Dictionnaire historique*, que ont fait tout ce qui étoit en eux pour mériter le suffrage du public; & ils ont eu la consolation de voir leur dernière édition louée dans tous les journaux. ”

Eh bien, de quoi se plaignent-ils donc? Leur ouvrage est loué dans tous les journaux, le mien ne l'est & ne le sera dans aucun ( je crois pouvoir l'affurer, connoissant les moyens de faire taire & de faire parler les journaux ). Ils ont une consolation, que je n'ai pas & à laquelle je n'aspire pas; & ils ne sont pas encore contents?

“ L'éditeur ayant aussi insulté ou critiqué ( *termes synonymes* ) plusieurs Gens de lettres qui vivent encore ( *quelle atrocité! critiquer des vivans!* ) & n'ayant point distingué par des marques particulières ses additions, nous sommes d'autant plus en droit de nous élever contre un procédé si odieux, qu'en parlant des écrivains morts, nous avons fait valoir dans plus d'un article le mérite des auteurs vivans. ”

Fort bien. C'est le bon moyen de faire

circuler un ouvrage & de multiplier les bou-  
ches louangeuses; tandis que mes *insultes* fé-  
ront désertir la boutique de mon imprimeur.  
*Faire valoir le mérite des auteurs vivans, &*  
*même des écrivains morts*, pourvu qu'ils aient  
été de la secte des *vivans*, c'est un gage de  
succès. Avec cela nos gens ne font que gémir  
sur ma funeste entreprise. Ils ont pour eux *les*  
*journaux*, *les auteurs vivans & morts*, ils  
assurent que *le public n'a pas accueilli mon*  
*édition* (a): cela leur donne à la vérité quel-  
que *consolation*, mais ils ne sont pas encore  
*consolés*.

Après cela vient une longue liste d'addi-  
tions qui doivent montrer combien je suis  
brouillé avec le bon sens & sur-tout avec le  
bon *style*. Elles sont tirées des articles S. AN-  
TOINE, ATABALIBA, S. AUGUSTIN, BENOIT  
XIII, S. BERNARD, l'abbé BOILEAU, BONI-  
FACE VIII, CHARLEMAGNE, CHARLES II Roi  
d'Espagne, COLBERT évêque de Montpellier,  
COOK, CORTEZ, COTTON. Puis dans une se-  
conde liste, distinguée on ne sait pourquoi de  
la première, ADAM Jésuite, ADRIEN VI,  
ARNAULD D'ANDILLY, ARMELLE, ASHMO-  
LE, BOILEAU Nicolas, BOINDIN, BOISSY,  
BOUGEANT, CHARLES VI, CHEMINAIS, CON-  
DAMINE, DUNS.

Il n'y a que huit de ces articles que mes  
censeurs aient honoré d'une critique. Ils ont  
laissé à deviner ce qui leur a déplu dans les

---

(a) Pour en être convaincus ils devoient  
attendre que les plaintes de l'imprimeur éga-  
laient les leurs.

autres, & c'est ce qu'on ne devinera pas aisément. A l'article ANTOINE ils me reprochent des additions inutiles. Par exemple, une réflexion sur la nature des spectres qui troubloient la solitude du St. Ermite, quoique l'attention du lecteur se porte naturellement sur cet objet qui dans l'histoire de ce saint tient une place remarquable, & qui dans le tems actuel ne doit pas être présenté d'une manière trop leste. Par la même raison je me suis étendu à l'article ANGRIS sur l'enchantement des serpens, aiant vu plus d'un philosophe se moquer de ce qui en étoit dit au Pseaume 57. Mes censeurs prétendent que de cette manière l'ouvrage ne pourra être renfermé dans 6 volumes. Ignorent-ils donc la place dont je me suis pourvu par le retranchement de tant de danseurs & danseuses, de tant de *virtuosi* & de cantatrices, d'histriens sur-tout, de petits romanciers & dramatises, de badauds & badaudes; par la suppression de ces analyses éternelles du moindre petit drame tombé à la première représentation, ou réitéré dans le porte-feuille du petit-maître (a);

---

(a) L'analyse, la critique & même la simple énumération des pièces dramatiques, même des plus grands maîtres, sont un hors-d'œuvre dans cet ouvrage, & de plus une inconvénience; car s'il faut rendre compte de chaque pièce de Corneille & de Moliere, il faut discuter chaque sermon de Bourdaloue & de Massillon. Que les rédacteurs aient plus de goût pour les comédies que pour les sermons, cela n'importe, la comparaison est exacte.

Par la réduction des articles auxquels la prévention ou l'esprit national avoit donné une étendue déraisonnable au préjudice de tant d'illustres étrangers qu'on a dévoués à l'oubli. Un *Dictionnaire*, disent-ils, *n'est pas un livre de controverse, ni un traité de métaphysique*. D'accord, mais les faits historiques amènent naturellement des réflexions de tous les genres. Celles des Chaudonistes roulent sur la superstition, le fanatisme, les Papes, les docteurs ultramontains &c; les miennes regardent pour l'ordinaire les erreurs dominantes. Chacun a ses goûts, & l'on fait depuis longtems que *des goûts il ne faut pas disputer*.

A l'article CHARLES II, Roi d'Espagne, j'ai dit : *à l'instance du cardinal Portocarrero, il exclut les princes de sa maison de la succession au trône. Ce testament injuste & nul, occasionna un embrasement général*. Sur quoi ces Messieurs, après avoir noté à l'instance comme une faute contre la langue (a), s'écrient :

„ L'éditeur qui a écrit ceci à l'instance de  
 „ son ressentiment contre la Maison de Bour-  
 „ bon, auroit mieux fait de se taire. C'est ce  
 „ même ressentiment qui lui a fait rayer dans  
 „ les préliminaires des *Tables chronologiques*,  
 „ les justes éloges que nous donnons aux  
 „ Rois de France, d'Espagne, au Roi de Na-  
 „ ples. Ainsi un étranger se permet de satis-  
 „ faire

---

(a) Dans plus d'un endroit on croiroit que ce sont des *allemands* qui écrivent; pour savoir si à l'instance étoit françois, ils n'avoient qu'à ouvrir le dictionnaire de Le Brun : à *mon instance*, *efflagitatu meo* : à *voire instance*, *tuq verberatu*.

» faire la haine dont il est animé contre quel-  
 » ques Princes. »

A l'instance de son ressentiment. Voilà si-  
 non du baragouin, au moins du françois-alle-  
 mand ou russe tout pur. — Il auroit mieux  
 fait de se taire. Et pourquoi, si j'ai raison ? Mes  
 censeurs croient donc, qu'un Roi peut par  
 testament exclure du trône les Princes de sa  
 maison ? Ils nous prouveront sans doute cette  
 thèse dans la nouvelle édition. — Dans les  
*Tables chronologiques* j'ai ôté ou abrégé tous  
 les éloges des Princes vivans, comme étran-  
 gers à un livre qui ne doit parler que des  
 morts, & parce que, comme dit Tacite, les  
 plus cruels ennemis des Rois sont les lan-  
 gageurs : *pestimum inimicorum genus laudantes.*  
 J'ai réduit celui des Princes autrichiens  
 comme ceux des Princes de la Maison de  
 Bourbon (voiez les p. 80 & 90). Je n'en  
 ai pas agi autrement avec celui du grand Fré-  
 déric, & tant d'autres Souverains, dont as-  
 surément je n'ai point à me plaindre. Et  
 mes censeurs avancent que je n'ai touché  
 qu'aux éloges des Rois de France, d'Espa-  
 gne & de Naples, & cela pour satisfaire  
 mon ressentiment (a). J'ignore, ou plutôt  
 je n'ose employer le nom qu'on donne à de

---

(a) Ceux qui pourroient croire que l'esprit  
 national m'a fait traiter les Princes de la  
 Maison de Bourbon, comme le révérend Pere  
 Chaudon & compagnie ont traité les Princes  
 autrichiens, n'ont qu'à lire les articles qui  
 semblent prêter le plus d'aliment à la partialité.  
 Celui de Louis XIV par exemple. Je crains  
 bien que mes censeurs ne le trouvent que  
 trop favorable à la mémoire de ce Monarque.

si mauvais procédés. C'est bien ici le lieu de dire *accipe nunc Danaum infidias*. J'aurois peut-être dû me dispenser de répondre à des hommes d'un tel caractère ; mais tout le monde n'auroit pas sçu la raison de mon silence.

Après l'article COLBERT, où le silence des mes censeurs prouve assez qu'il n'y a rien à réprendre, on parle d'une manière vague de *calomnies contre les Jansénistes*, mais comme on n'en spécifie aucune, je regarde cette accusation comme non-avenue ; ainsi que tout ce barbouillage sur *Calvin, Epicure &c* ; qu'on lise l'article de ce dernier, & qu'on juge si c'est d'après *des bruits populaires* que j'ai apprécié ce philosophe, le héros du R. P. Ch. & confors.

A l'article COTTON on rejette le témoignage que le président de Grammont a rendu à la piété & à l'éloquence de ce religieux ; & cela parce que ce président *étoit lié avec les Jésuites de Toulouse, dont la bibliothèque lui avoit été utile*. Excellente raison pour récuser un auteur contemporain qui ne dit rien qui ne soit reconnu d'ailleurs.

A l'article ADAM Jésuite, on est bien férieusement scandalisé de ce que j'ai parlé en passant d'un pere Adam, compagnon de Voltaire, qui, disent les *Gens de lettres*, *n'a été nullement célèbre*. S'il n'a pas été célèbre, ce n'est pas la faute de Voltaire qui en a parlé dans presque toutes ses lettres, ni des philosophes qui ont élevé jusqu'aux nues la charité de leur chef envers un Jésuite.

A l'article ASHMOLE on se plaint de quel-  
ques

ques lignes transcrites de ses ouvrages pour prouver le désordre de sa tête. Si j'avois dit tout uniment que ce fameux antiquaire étoit fou, on n'auroit pas manqué de dire que j'injurie, que j'insulte les grands hommes. Si j'en donne une preuve de fait, on se récrie sur l'inutilité d'une telle démonstration. Le moyen de satisfaire jamais des gens si difficiles? Quand ils ont voulu rendre ridicule ou odieux quelque personnage qui leur déplaisoit, ils n'ont pas manqué de répéter ce qu'il a dit de propre à produire cet effet; mais ils prétendent au privilège exclusif d'élever & d'abaisser les hommes à leur gré.

A l'article BOINDIN, mes censeurs se contentent de dire.

« L'éditeur parle de sa philosophie morgante & irréligieuse, & des sages à bruyantes prétentions &c. Quand on écrit contre les ennemis de la religion, il faudroit tâcher de mieux écrire. »

Quelle faute grammaticale, quel ridicule y a-t-il à dire qu'il y a une philosophie morgante & irréligieuse, & des sages à bruyantes prétentions? On ne voit rien là de contraire au génie de la langue & à la saine raison. Les Gens de lettres se seroient-ils sentis piqués de ces expressions, que je ne leur ai pas adressées? — Quand on écrit contre les ennemis de la religion, il faudroit tâcher de mieux écrire. Si cela ne prouve point que je ne dois pas écrire contre les ennemis de la religion, cela prouve au moins que j'ai eu tort de reprocher à ces Messieurs de ne l'avoir pas fait.

Enfin à l'article BOISSY, on m'accuse d'avoir ajouté que ce journaliste *loua tout, comme le font aujourd'hui tous les journalistes, à moins que l'esprit de parti ou quelque haine particulière, leur fasse tenir un langage différent.* Il est vrai que le judicieux Querlon, que le comte d'Albon, que l'ingénieux auteur de l'*Art d'acquérir de la réputation* \*, ont dit la même chose; mais l'addition n'en est pas moins cruelle pour des gens qui ont *la consolation de se voir loués dans tous les journaux.*

\* Berlin  
1776.

Les autres additions sont transcrites sans aucune critique; je les ai lues & relues, fait lire & relire par des hommes impartiaux & judicieux, sans pouvoir soupçonner ce que Messieurs les Associés y trouvoient à redire. Remises dans l'endroit dont ils les ont détachées, elles paroissent occuper une place naturelle & essentielle. Mon étonnement a augmenté quand j'ai réfléchi qu'ils avoient compulsé ces deux volumes *à l'instance de leur ressentiment, &* avec des yeux qui certainement ne voioient pas avec indulgence. J'avoue que j'ai conçu alors quelque vanité de mon travail & que *j'ai eu la consolation* de voir que mes succès avoient déparlé mes espérances.

A la fin de cette liste nos gens reviennent à l'*article des contradictions* (car jamais je n'ai vu de cahos comparable à cette verbiageuse lamentation). On parle encore de *passages altérés.* Voici un nouvel exemple qu'on allegue de cette altération.

« Il cite deux phrases de l'article d'Adrien.  
 « *L'Empereur Adrien prit des sentimens très-  
 « favorables aux Chrétiens. . . . Comme les Chré-  
 « tiens lui étoient aussi odieux que les Juifs.*  
 « Dans ce dernier passage, il a ajouté *lui*,  
 « tandis que nous disons, en général, que  
 « *les Chrétiens étoient aussi odieux que les Juifs.*  
 « Il a la même fidélité dans les autres cita-  
 « tions. Il nous reproche, par exemple, de  
 « n'avoir pas parlé de la supposition des Let-  
 « tres de *Ganganelli*. Si le réformateur avoit  
 « lu la bonne édition de 1779, il auroit vu  
 « que nous traitons ces Lettres de *supposées*  
 « & d'*ouvrage attribué gratuitement à Clément*  
 « XIV. Il cite l'article d'*Apollon*, Juif d'Alexan-  
 « drie, comme double, & il dit qu'il se re-  
 « trouve encore sous le nom d'*Apollon*; ce-  
 « pendant, à ce mot on renvoie à *Apollon*.  
 « Enfin par un excès de bonne-foi inoui, il  
 « met dans le catalogue de nos fautes celles  
 « que nous avons corrigées dans l'*errata*. »

J'avoue que ce *lui* n'est pas dans le texte (je l'ai inséré sans attention comme sans ma-lice), mais la contradiction est également frappante, & ce *lui* est évidemment sous-entendu. *Comme les Chrétiens étoient aussi odieux que les Juifs, Adrien fit dresser une idole de Jupiter à l'endroit de la résurrection de J. C.* N'est-ce pas *lui* (Adrien) qui fit dresser cette idole, & à qui conséquemment les Chrétiens étoient odieux? Si ces Messieurs avoient moins de répugnance pour les choses allemandes, on diroit que c'est ici une querelle d'... — Il a la même fidélité dans les autres articles. Il falloit au moins en indiquer un seul, un peu plus heureusement que tous ceux qu'on s'est avisé de citer. — La bonne édition, que cela signifie-t-il? J'ai sous les yeux la bonne édition de Caen de 1779,

où il est dit simplement à la fin de l'art. CLEMENT XIV: *Lettres qu'on dit être de ce Pontife*. Si après avoir vendu un certain nombre d'exemplaires, les rédacteurs ont mis des cartons dans ceux qui restoient ou fait quelqu'autre *manœuvre typographique*, est-ce là un sujet de me reprocher une *mauvaise foi inouïe*? Et cette *mauvaise foi* n'est-elle pas dans un tel reproche? — Dans le même exemplaire les articles *Apollon & Apollon* se trouvent tout-au-long; & pour qu'on ne parle plus d'articles doubles, nous les prions encore de mettre des cartons à FORBISHER Martin, célèbre navigateur, FROBISHER Martin, pilote anglois. — ASINIUS POLLIO, POLLIO ASINIUS. — NANNI REMI, REMIGIO NANNI &c.

Quant à l'*errata*, je n'ai relevé aucune faute qui se trouve corrigée dans l'exemplaire de la *bonne édition* de 1779, dont j'ai fait usage & que je suis prêt & montrer à tout le monde.

„ Il seroit inutile de s'étendre davantage sur ces remarques. D'ailleurs l'ouvrage n'est pas fini, nous n'avons vu que partie du premier volume. „

*Inutile*, oh sans doute; aussi *inutile* que les *remarques* elles-mêmes; il seroit même dangereux d'aller plus loin: car dans le peu de paroles qu'on dit encore après avoir reconnu cette *inutilité*, il s'en trouve de fort étranges. *Nous n'avons tu que partie du premier volume*. Cela prouveroit presque que les rédacteurs sont *Allemands* quant au style, mais non pas quant à la *bonne foi de plusieurs Allemands*, car dans les 26 articles transcrits il s'en trouve dix tirés du DEUXIEME volume.



## NOUVELLES POLITIQUES.

### TURQUIE.

**C**ONSTANTINOPLE ( le 16 Août.) *L'augmentation de la peste licté- taire n'a rien fait re- tancher de la peste.*

La peste continue de regner avec violence en cette capitale ; & la mortalité est considérable, l'infection s'étant répandue dans tous les quartiers de la ville & dans les villages voisins : Pera & Galata , fauxbourgs où résident les Fracs , ont beaucoup souffert ; & dans les nouvelles barraques, qui ont été construites pour les canonniers à Tophana , l'on en enterre depuis 20 à 30 par jour. Le mauvais tems & les brouillards continuels , qui servent à propager la contagion , ont continué ces quatre dernières semaines sans interruption ; température de l'air très-peu commune dans ce climat & en cette saison.

— Des lettres de Smyrne parlent aussi de quelques accidens de peste , qu'on y a éprouvés.

Il est probable que le projet de la Russie est de nous éloigner autant qu'elle pourra du voisinage de la Crimée, & qu'en s'en emparant elle a cherché à nous engager dans une guerre dont elle espere que l'issue sera de nous chasser tout à-fait de l'Europe. Elle étoit parvenue durant la dernière guerre à faire révolter les Princes de la Georgie, & si elle

*I. Part.*

O

réussit à nous expulser de Cuban & des côtes de la Mer-noire jusqu'à la Georgie, elle portera ses frontieres au Sud au-delà du 45d. 30m. de latitude. On lui croit le desir d'établir pour bornes entre la Turquie d'Europe & son empire, les rives du Danube; mais si nous nous laissons resserrer par elle à ce point, qui fait jusqu'où l'Empereur voudroit étendre les frontieres de la Hongrie? Qui peut déterminer ce qui conviendrait à la république de Venise dans la partie du Nord-Ouëst de notre empire? Quand même nous consentirions au démembrement de notre empire, on nous chercheroit quelque autre querelle. La Porte en est persuadée, & le divan lui-même ne semble balancer que pour donner aux Puissances amies le tems de négocier & de nous envoyer des officiers capables de conduire nos soldats au combat. En attendant une déclaration de guerre qui ne peut plus tarder, les Janissaires qui savent par expérience combien le cimeterre est une arme insuffisante contre le fusil & la baïonnette, commencent à renoncer à leur ancien usage, leur Aga qui ne se prêtoit pas de bonne grace aux changemens ordonnés par le grand visir, vient d'être déposé & remplacé par Kouli-Kiaga.

Plusieurs François sont déjà arrivés en cette ville. Il en est un entr'autres, dont on ne dit pas le nom, qui a de fréquentes conférences avec le visir Achem & le capitain-bacha. On remarque qu'il n'avoit été chez aucun des ministres étrangers & qu'il avoit été

longtems à considérer le tombeau du fameux comte de Bonneval. On assure que ce François va se faire circoncire & prendre le turban. Il a vu Tophanâ très en détail, & ensuite de sa visite, on a ordonné des changemens considérables dans les fonderies. C'est un homme qui peut avoir 50 ans. — La Porte a expédié des ordres pour faire marcher sur le territoire de la Pologne un nombre d'hommes égal à celui des Russes qui y est entré: elle exigera de cette république un traitement égal à celui que les Russes obtiennent sur ses terres.

L'ambassadeur du Roi de Maroc, arrivé ici depuis quelque tems, a été admis le 20 du mois dernier à l'audience du Grand-Seigneur, ainsi que Drago Suzzo nouveau hospodar de Valachie, & les députés de la république de Raguse: dans ces audiences, qui se sont données chacune séparément, l'on a observé une grande différence à l'égard du cérémonial. D'abord l'ambassadeur marocain fut conduit devant Sa Hauteïïe & revêtu d'une magnifique pellisse d'honneur, ainsi que son secretaire d'une pellisse de marte-zibeline. Ensuite le hospodar fut présenté au Sultan & reçut l'investiture de sa nouvelle dignité: on le revêtit à cet effet du castan avec la kuka ou bonnet de janissaire, orné de plumes d'autruche; & l'on distribua parmi sa suite une trentaine de castans. Enfin les députés de Raguse, qui avoient apporté le tribut usité, furent admis & également gratifiés de castans. Avant l'audience le ministre

de Maroc avoit dîné avec le grand-visir dans la nouvelle salle du conseil; le prince de Valachie avec le premier interprete de la Porte, & les députés de Raguse tout seuls à une table séparée, dans le vieux divanchanchi.

*Extrait d'une lettre de Tunis, le 24 Juin.*

Le comte de Moltke, contre-amiral au service du Roi de Dannemarck, montant le vaisseau de guerre l'Oldenbourg, arriva le 6 de ce mois en cette rade, venant d'Alger, où il avoit apporté les présens du Roi son maître: chargé d'une commission semblable près de notre régence; les présens, qu'il avoit amenés, furent offerts ces jours-ci au Bacha Bey & à ses freres: ils consistoient en une montre à répétition enrichie de diamans, une bague avec un gros brillant, une tabatiere d'or, & un ballot de drap pour le Bacha-Bey, de plus en deux montres d'or & deux tabatieres d'or pour ses deux freres. Malheureusement ces présens n'eurent pas le bonheur de satisfaire le chef de notre régence; il refusa avec mépris de les accepter, malgré toutes les instances que fit le consul de Dannemarck. Cependant à force de prieres, celui-ci réussit à obtenir la médiation du ministre d'état, qui baïsa la main de son maître en le suppliant de ne point renvoyer les présens. A la fin le Bacha-Bey consentit avec beaucoup de peine, mais à condition qu'on promit de faire venir d'autres présens de la cour de Coppenhague. A cet effet le ministre en remit une note au consul danois, contenant la quantité de munitions de guerre & navales, qu'on desiroit. Comme l'on a insisté avec beaucoup d'empressement, de la part du Dannemarck, pour avoir la permission d'arborer le pavillon national sur la maison consulaire, ces présens ne devront pas être moindres que ceux que la Suede envoie en pareille occasion, il y a sept ans; savoir, 24 pieces de canon de 24 & 12 liv. de balle, & des munitions à proportion. L'incident, survenu avec le consul danois, a même donné lieu à

*renouveler une semblable demande aux consuls de Suede & des Provinces-unies ; mais ce dernier a fait faire par son premier interprète des représentations, tendant à excuser la république de faire un envoi de cette espee.*

## R U S S I E

**PETERSBOURG** (le 27 Août.) Dimanche 17 de ce mois, la princesse Alexandra-Pawlowna, dont Madame la Grand'Duchesse de Russie est accouchée récemment, a été baptisée à Czarsko-Zelo avec beaucoup de pompe & de cérémonie : elle fut portée à l'autel par la princesse épouse du prince Frédéric-Guillaume de Wurtemberg, aiant à ses côtés le grand-échanfon Alexandre Narischkin & le général en chef Valentin Platonowitz Muffin-Puschkin : l'Impératrice la présenta elle-même, comme marreine au bapême, qui fut administré par le confesseur de Sa Majesté ; & ensuite l'archevêque Gabriël, avec les membres du synode dirigeant & autres principaux ecclésiastiques, chanta les actions de graces usitées. Durant la liturgie S. M. conduisit Madame la Grand'Duchesse à la communion & la revêtit à cette occasion de l'Ordre de Ste. Cathérine, dont elle décora également la princesse nouveau-née & la princesse de Wurtemberg. Après la cérémonie le canon fut tiré ; & l'Impératrice dîna avec L. A. Imp. & Sér. à une table de 40 couverts, tandis qu'il y en avoit une autre de 150 couverts pour la noblesse de différent rang. Les ministres-étrangers dînèrent ici chez le vice-

O 3    chancelier,

chancelier, comte d'Osternann : le *Te Deum* y fut chanté dans toutes les églises ; & le soir la ville fut illuminée. Le même jour S. M. fit présent à Madame la Grand'Duchesse d'une somme de 60 mille roubles, & d'une pareille somme à Mgr. le Grand-Duc, ainsi que de la terre de Katschina, achetée depuis peu de la famille du prince Orlow pour 1,500,000 roubles : Sa Maj. y a ajouté le don de 2000 païsans & de 6000 roubles de revenu annuel pour l'entretien de cette terre.

Mgr. Archetti, ambassadeur du souverain Pontife près de cette cour, après avoir célébré la Messe le 10, dans l'église catholique de cette capitale, y a entonné le *Te Deum* pour remercier le Très-Haut de l'heureuse délivrance de S. A. I. la Grand'Duchesse Marie Feodorowna.

Le prince Daschkow, capitaine-lieutenant aux gardes & élevé récemment au grade de colonel dans l'armée, est arrivé ici le 6 de ce mois du camp près de Karas-Bazar, avec des dépêches de la part du prince Grégoire Alexandrowitz Potemkin, général en chef, gouverneur-général de Catharinoslaw, Astracan & Saratow, portant (suivant l'avis que la cour en a publié) " que dans la presqu'île de la Crimée le lieutenant-général comte de Balmen & les officiers sous ses ordres ont fait prêter le serment de soumission & de fidélité envers l'Impératrice au clergé, aux Beys & aux autres personnes de rang, ainsi qu'aux villes de Karas Bazar, Bachtchisarai, Achmetschet, Kassa, Korlow & son district,

Tarchanskoi-Kut & Neu-Bazar , avec le district de Perecop. Dans le Cuban les mêmes fonctions ont été remplies par le général de Suworow à l'égard des hordes Ediffanski & Dshamboluzki , des quatre branches de la horde d'Editschkul , du sultan Alim-Girey & de ses vassaux , ainsi que des Tartares de Budziack & de Bafchlein , qui y demeurent : enfin dans la Tartarie au-delà du Cuban , à l'égard des peuples qui y sont établis , ainsi que du sultan Batir-Girey & de ses vassaux , par le lieutenant-général Potemkin.

## P O L O G N E.

VARSOVIE. (le 1 Septembre.) Le Roi a diné dimanche , 24 du mois passé , chez le comte de Stackelberg , ambassadeur de Russie , & l'on ne remarque point , que l'entrée des troupes russes sur les terres de la république , qui d'abord a donné lieu à quelques représentations , aura des suites ultérieures. Selon quelques avis , le prince de Repnin s'est approché avec son corps du Niester , & est actuellement posté entre Mohilow & Roskow. Les Turcs , de leur côté , font des dispositions pour être prêts à passer le Danube , & ils ont rassemblé à Brahilow des pontons & tout ce qui est d'ailleurs nécessaire à cet effet.

Il y a un mois que les troupes de la commission du trésor campent près de Prague sur la rive droite de la Vistule , le prince Poninski , grand-trésorier de la couronne , en a le commandement.

Les Chrétiens établis dans les Etats ottomans, ne parlent qu'avec horreur de la révolte générale qu'ils disent être sur le point d'éclater. Ils en seront les premières victimes, plusieurs d'eux qui se dispoient à prendre la fuite, ont été cruellement maltraités par la populace, qui demande toujours la guerre à grands cris, tandis que le divan n'aspire qu'après la paix.

L'on écrit de Vienne, que le Sr. Marck, jouailler de la cour, a reçu la commission de faire une aigrette de plumes, ornée de diamans & d'autres brillans de différente couleur : on dit que l'Impératrice de Russie la destine en présent à Sahib Gueraï, ancien Chan de la Crimée, dont la retraite a fourni à S. M. Imp. l'occasion d'établir sa souveraineté dans la presqu'île.

DANTZIG. (le 2 Septembre.) Nous nous trouvons ici dans la position la plus désagréable. Jusqu'à présent les bâtimens prussiens, qui avoient à bord des grains & des vivres, qu'ils transportoient à des sujets prussiens à Langensfuhr, Neu-Schotland &c., avoient descendu la Vistule sans être arrêtés dans la ville. Aujourd'hui celle-ci réclame son droit d'érape & exige, que tous ces bâtimens viennent à Dantzig. Les Prussiens s'y sont opposés, & ils ont garni les deux bords de la Vistule au-delà de la ville d'un nombre de canons, qui ne permettent le passage à aucun bâtiment dantziçois; mais il est libre & ouvert aux navires, qui appartiennent à des sujets de Puissances étrangères. Dans peu de jours nous verrons l'issue de cette affaire

1. Octobre 1783.

213

embarrassante. Il résulte de là une grande stagnation dans notre commerce & beaucoup d'inquiétudes sur les voies de fait à craindre. La ville a demandé l'appui de la république de Pologne ainsi que les bons offices de la cour de Russie.

## E S P A G N E.

MADRID (*le 2 Septembre.*) Le Roi a disposé ces jours-ci de la place importante de son vice-chapelain & grand-aumônier, ainsi que de celle de patriarche des Indes, qui y est attachée, en faveur de Don Antonino Senmanat, évêque d'Avila, qui s'est en conséquence démis de ce siége. — S. M. aiant égard aux instances réitérées, que lui a faites le lieutenant-général Don Juan-Joseph de Vertiz, pour être relevé dans ses charges de vice-roi, gouverneur & capitaine-général des provinces du Rio de la Plata, a nommé le brigadier marquis de Loreto pour le remplacer dans ces postes & en la présidence de l'audience-royale, nouvellement érigée dans la capitale de Buenos-Ayres. En même tems S. M. a nommé le brigadier Don Joseph Estacheria à la charge de gouverneur & capitaine-général des provinces de Goatemala & de président de l'audience royale, qui y est établie; le lieutenant-colonel Don Juan de Ayza au gouvernement de la province de Nicaragua; Don Francisco Amufibar, capitaine au régiment de Lisbonne, au gouvernement de Tabasco; & Don Fran-

cisco

cisco de Biedma à celui de Sta. Cruz de la Sierra. Aiant aussi résolu de partager la province de Tucuman , à cause de sa vaste étendue , en deux gouvernemens militaires , Sa Majesté a continué dans l'un , dont la capitale est la ville de Salta ; le brigadier Don André Mestre ; & l'autre gouvernement , dont la résidence sera dans la ville de Cordova , elle l'a conféré au marquis de Sobremonte.

Les avis ultérieurs que la cour a reçus de Don Antonio Barcelo , général de l'expédition d'Alger , contiennent les relations circonstanciées des attaques qu'il a données à cette place depuis le 3 , toutes dirigées & commandées par lui-même étant à la tête de la ligne dans sa féloque. Ce général manda que dans la matinée du 4 du courant , il forma une nouvelle attaque dont le feu s'ouvrit à 5 heures & demie & dura jusqu'à sept & demie , le tems ne permettant pas de le continuer davantage , notre ligne tira 558 bombes & 490 coups de canon dont le feu réussit à faire éclater des incendies dans quatre côtés de la ville , au point que les habitans s'enfuyoient vers le château de Charles-Quint , & que leur môle en souffrit beaucoup , les ennemis firent une sortie avec 11 galois & autres bâtimens , mais détaché par le général , le sergent-major D. Goicoechea ( nom bien connu ) les repoussa si vigoureusement , qu'il les fit échouer à la côte , non obstant le grand feu des batteries du môle. Durant cette attaque ils nous tirèrent 1318 coups de canon & 97 bombes dont nous eûmes six blessés & quelques chaloupes endommagées.

Le 5 , tandis que les ennemis réparoient leurs batteries , le tems ne nous permit pas de leur donner attaque. Mais le 6 , pendant que le général se disposoit & s'avançoit pour les attaquer , il observa que les Algériens s'approchoient en apprêtant des boulets rouges qui parvenus jusqu'à nous , n'avoient plus de

marque d'incandescence. Notre feu reprit vivement à 6 heures & demie avec beaucoup de succès : on observa que beaucoup de monde fuitoit de la place, quelques édifices furent incendiés & d'autres dévautés & le feu éclara à leurs batteries de Babalbet, dont plusieurs canons furent endommagés par 447 bombes & 699 coups de canons que nous leurs tirames. Leur feu étoit néanmoins des plus violens & soutenu. Ils tirèrent 1842 coups de canon & 68 bombes & nos canonnières les effuierent jusqu'à 8 heures & demie sans autre perte ni dommage de notre côté que ceux d'un mort, trois blessés & un canon crevé.

Dans l'après-dîné nous recommençames à leur tirer pendant une heure 446 bombes & 506 coups de canon qui causerent visiblement trois incendies, des dommages dans leurs édifices, & firent sauter des dépôts de poudre de leurs batteries. Leur feu débuta avant que notre ligne fut formée, & fut nourri dans la même direction après sa formation, de sorte que les 1366 coups de canon & les bombes qu'ils tirèrent dépassoient notre ligne; un mort, un blessé, quelques dommages dans six bombardieres & trois canonnières & la perte de l'esquif de la frégate maltoise la Sainte Isabelle, qui coula à fond, furent nos seuls désavantages. Mr. de St. Tropic, commandant de cette frégate maltoise eut le bonheur de se sauver avec l'équipage.

Le 7 notre feu recommença à 6 heures & un quart jusqu'à 8 & demie, durant lequel nous tirames 430 bombes & 526 coups de canon qui firent sauter un dépôt de poudre de la batterie ennemie de la Lanterne, & endommagerent les batteries de Babalbet & du môle. Le feu vif qu'ils nous riposterent par 1348 coups de canon & 38 bombes en maltraita notre frégate la Carmel & en blessa le patron.

2. Incendies dans la ville dont l'un dura jusqu'au soir furent les effets de notre feu qui reprit à 4 heures. Dans cet intervalle on leur tira 444 bombes & 426 coups de canon, auxquels ils répondirent par 23 bombes & 1493

boulets. Une de leurs bombes creva dans notre canonnière N° 1°, y mit le feu & la fit sauter. Nous y perâmes l'enseigne de vaisseau D. J. Villavicencio & 19 hommes. Le commandant de cette canonnière D. de Irifari se sauva heureusement avec dix hommes. Cependant les ennemis faisoient mine de s'avancer avec leurs bâtimens, lorsqu'ils furent vivement repouffés par nos canonnières de la droite qui les atteignirent à portée de la mousqueterie. La même précaution fut prise à la gauche, où les ennemis eurent un bâtiment très-maltraité qu'ils sauvèrent à la remorque. Nous y eûmes 2 blessés & quelques dommages dans les agrêts. Le 8 de grand matin pendant que le vent ne permettoit pas que nous les attaquassions de nouveau, leurs bâtimens s'avancèrent avec leurs galiotes. Mais notre général détacha quelques canonnières & bombardières appuyées des frégates la Ste. Rose, la Carmel & les 2 maltoises avec les chebecs le Murcica & le St. Antoine, qui les repouffèrent comme le vent foiblissoit; cependant le général ordonna une attaque qui dura jusqu'à 11 heures & demie pendant laquelle on tira 229 bombes & 83 coups de canon, dont un bâtiment ennemi fut très-endommagé. Et ceux-ci tirèrent 453 coups & 18 bombes. Le courant jettant notre ligne trop au Sud, & vers le midi le vent devenant favorable, notre feu reprit & dura pendant trois quarts d'heure, nous tirâmes 443 bombes & 440 coups de canon: une grande chaloupe ennemie sauta.

Dans cet état le commandant-général ayant réfléchi & combiné le tout avec les expériences, résolut de l'accord unanime des pilotes de se retirer, & mit à la voile avec toute l'escadre le 9 à midi, laissant le vaisseau de ligne le Saint Pascal, la frégate la Sainte Rose, & le chebec le Saint Sébastien, en croisière dans la baie. D. Barcelo fait les éloges les plus distingués de la valeur & de la conduite de tous les officiers & autres employés à cette expédition & notamment de Mr. de St. Tropic & du chevalier de Subirans commandant les frégates maltoises.

La cour a annoncé dans sa gazette le retour de l'armement aux ordres de Don Antonio Barcelo dans le port de Cartagene, sous un article daté de ce port le 12 Août, que voici. Hier, à midi & trois quarts, le lieutenant-général de la marine, Don Antonio Barcelo, est rentré dans ce port avec les vaisseaux de l'expédition sous ses ordres, excepté ceux qui sont restés en croisiere, ainsi que quelques barques avec le chebec le St. Antoine, qui avoient quitté peu auparavant notre côte pour aller joindre l'armement. Il paroît, qu'Alger a été, pour ainsi dire, détruit & brûlé, son port, son arsenal, & ses vaisseaux mis hors de service pour quelque tems. Si la constance du Roi & de notre ministère réitere, ainsi que c'est leur dessein, une pareille visite annuelle à ce nid de pirates, on emploiera avec plus d'honneur le montant du tribut honteux, que leur paient d'autres nations; & l'on répondra par un bienfait aux mauvais offices, que ces nations nous rendent au moien de leur influence chez les régences barbaresques, par un intérêt aussi mal conçu que contraire à l'humanité & à la politezse, dont elles se vantent si hautement. Avoir de l'influence sur la piraterie & le vol, les soutenir, leur donner du secours, ne mérite pas moins la détestation que de les commettre.

## P O R T U G A L.

LISBONNE (le 25 Août.) On écrit de

différentes provinces du royaume; que le 6 de ce mois on a ressenti un tremblement de terre très-violent, sur-tout à Thomar, Abrantes & Leira.

Le St. Laurent de 50 canons, la Notre-Dame de 28, & le Tyd, paquebot de 16 canons, aiant sous leur escorte 4 bâtimens des Indes-orientales, ont fait voile pour Goa. Les vaisseaux de guerre ont à bord des troupes pour ce dernier établissement. On dit qu'il s'agit d'une expédition contre les princes marattes qui paroissent vouloir attaquer les domaines de la couronne sur la côte de Malabar.

## S U E D E.

STOCKHOLM (le 31 Août.) Le Roi a résolu pour l'entière guérison de son bras de faire un petit voiage dans un climat plus méridional; en conséquence S. M. se mettra en route incessamment. Il a été expédié un courrier à Pétersbourg avec des dépêches, que l'on croit destinées entre autres, à faire part de ce voiage à l'Impératrice.

L'abbé Austere est arrivé ici de Rome, pour diriger le service divin des Catholiques-romains, auxquels le Roi a accordé, sous de certaines restrictions, le libre exercice de leur religion.

Le comte de Mouffin-Poufchkin, envoyé extraordinaire de l'Impératrice de Russie à notre cour, a eu le 8 de ce mois ses audiences de congé de Leurs Majestés & de la famille

roïale au château de Drottningholm, où le comte de Creutz, premier-ministre, qui continue d'être indisposé, s'est fait transporter le 4 d'après le desir, que le Roi avoit témoigné de l'avoir près de sa personne.

Dans le séjour que le Roi a fait à Helsingfors, S. M. a posé la dernière pierre de la tombe du feld-maréchal comte Auguste Ehrenschwerdt, décédé en 1772. Le corps du défunt avoit été déposé dans la grande église de Helsingfors, d'où il a été transporté, le 1<sup>er</sup> Juillet dernier, avec solennité, dans ce monument, que l'on ferma jusqu'à la dernière pierre taillée par ordre du Roi, en marbre de Finlande, avec cette inscription : *Gustave III a posé cette pierre le 5 Juillet 1783.* Le lieutenant-général d'Arbin, présenta une truelle & un marteau d'argent à S. M. Au moment où elle l'accepta, on tira le canon. La cérémonie étant finie, le Roi remit les outils l'un après l'autre au fils du feu feld-maréchal, qui les fit ensuite passer aux généraux & aux autres officiers qui se trouvoient présens, afin qu'ils rendissent aussi les derniers honneurs au défunt.

S. M. fait graver par le célèbre artiste J. F. Martin les portraits de tous les chevaliers de l'Ordre des Séraphins : Mr. de Simmingtiold, bibliothécaire & historiographe de l'Ordre y joindra l'histoire de leurs vies & de leurs services.



## D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (le 8 Septembre.) Le Roi a accordé à Mrs. les conseillers-privés de Numfen, comte de Reventlau, de Stamppe, & comte de Schimmelmann, la démission qu'ils avoient demandée, comme membres de la direction-suprême de la banque-royale; & S. M. a nommé pour les remplacer dans cette direction, le Général d'Eichstätt, ministre-d'Etat; le conseiller-privé baron de Rosencron, ministre des affaires étrangères; M<sup>r</sup>. Bang, conseiller de conférence & vice-procureur général; & M<sup>r</sup>. Goibjörnfen, conseiller de justice & avocat au tribunal suprême.

Nous avons actuellement ici un exemple très-rare de gratitude, tant par rapport à ceux qui la témoignent qu'à celui qui en est l'objet. Les habitans de trois villages aux environs de cette capitale, formant une terre qui a appartenu au feu premier-ministre comte de Bernstorff, pénétrés des bienfaits de ce Seigneur, en ont voulu perpétuer la mémoire; & dans ce dessein ils ont fait exécuter à leurs propres fraix un monument qui a été érigé avant-hier avec beaucoup de cérémonie dans les champs de Giontoft, près du chemin qui conduit au château royal de Friedensbourg. C'est un obélisque de marbre de 10 aunes de hauteur, sur les deux faces principales duquel il y a une inscription, d'un côté en danois, de l'autre en latin, en ces mots :

mots : *Diis manibus Johannis-Hartvici-Erneſti Comitæ de Bernſtorff , qui arva discreta , immunia , hereditaria largiendo ; industriam , opes , omnia impertit , in exemplum poſtarisati 1767. P. S. S. Grati Coloni 1783.*

Les derniers bâtimens arrivés d'Island , nous ont apporté le défagréable avis que les feux fouterrains de cette île s'y font ouvert plusieurs nouveaux foupiraux , les diſtricts de Skaptefields-Syffel & de Mordalis-Jökull , dans le voisinage du mont Hecla , n'offrent que des flammes & de la fumée , la lave qui en découle continuellement , a été lancée jusqu'au fleuve Skaptag , de façon qu'elle couvre déjà une étendue de terrain qui a 15 milles de long sur 7 de large. Rien ne réſiſte à ces torrens enflammés ; sous lesquels trois églises & un monastere ont entièrement disparu. Depuis le moment de cette terrible éruption , c'est-à-dire , depuis le dimanche de la Pentecote , toute l'atmosphere a été chargée de vapeurs & de pouſſieres , qui interceptent les raïons du soleil & font beaucoup de dégats dans les campagnes. L'île nouvellement découverte près de Reickenäs s'agrandit de jour en jour , les flammes & la fumée y augmentent à proportion.

Les loix ſomptuaires que le Roi avoit deſſein d'établir ; par les diverses ordonnances qui ont paru il y a quelque tems , ne ſont pas obſervées auſſi rigoureusement qu'on ſe le promettoit. Le luxe eſt une épidémie qui ſe répand d'une manière preſqu'irréſiſtible dans tous les lieux de l'Europe.

## I T A L I E.

ROME. (le 1 Septembre.) Un courier extraordinaire de Pétersbourg, qui a passé par cette ville, ces jours-ci, allant à Naples, a remis au cardinal Pallavicini, des dépêches du marquis Archetti, nonce du St. Siège en Pologne, qui se trouve maintenant à cette cour. On n'en fait point le contenu.

Il vient d'arriver 4 canons de bronze pesant 7000 liv, qui ont été achetés au duc d'Altemps, pour être ajoutés à la cloche de l'église de St. Pierre que M<sup>r</sup>. Valadier est chargé de refondre.

NAPLES. (le 4 Août.) On apprend dans le moment, que les tremblemens de terre se renouvellent en Calabre. Dans la nuit du 28 au 29 du mois dernier, on y éprouva, à une heure après minuit, une secousse violente qui mit tout le pays en alarmes; à six heures du matin il y en eut une seconde si terrible & si longue, qu'on la croit plus forte encore que toutes celles que l'on a éprouvées; les barraques n'ont pas paru assez sûres, & tout le monde a fui dans la campagne. Quatre villages de ceux qui avoient été épargnés, ont été renversés. Cotrone a considérablement souffert, & tout ce que l'on avoit commencé à rebâtir à Casenza, est dans un état à obliger de le démolir de nouveau. Plus de cent personnes ont perdu la vie dans ces différens endroits.

Les désastres que Messine a essuies dans

ce siècle, ne sont sans doute pas peu remarquables; en splendeur, en commerce & en population, observe un de nos papiers, elle égaloit autrefois les premières villes d'Italie, mais en 1743, elle fut presque entièrement dépeuplée par la peste. Une année ou deux après, une petite vérole putride y enleva en moins de six mois 60,000 ames; en 1777; elle n'avoit pas plus de 30,000 habitans; le commerce avoit presque totalement cessé; les magnifiques bâtimens, qui faisoient l'ornement de son port, étoient déserts. Dans cet état de langueur on pouvoit, ainsi que le fait un voyageur ingénieux, le comte de Borch, la comparer à un beau corps privé du principe de vie. Les tremblemens de terre qu'elle vient d'éprouver, ont mis la dernière main à cette suite singulière & constante d'infortunes.

FERRARE. (le 25 Août.) Il y a cinq jours, que nous avons essuïé ici un orage très-violent: la foudre est tombée sur trois maisons différentes. Heureusement sans y mettre le feu, ces explosions furent suivies d'une pluie si abondante que, pendant quelque tems, on ne pouvoit traverser aucune rue de la ville sans nacelle; quelques maisons peu élevées en ont souffert. On apprend que le 13 le tonnerre tomba sur l'église paroissiale de Roveredo, en a ouvert toutes les armoires, portes & fenêtres, renversé le calice d'un prêtre qui y célébroit la Messe, la sainte Hostie a été retrouvée au pied de l'autel, le célébrant tombé à terre, en fut quitte pour une

petite contusion à la tête. Il eut cependant une partie de sa chemise &c, brûlée, sans que les autres habits qui la couvroient, en fussent touchés.

MILAN. (le 9 Août.) On prétend que la nomination de l'archevêque de cette ville n'aura lieu que lorsque Sa Majesté Impériale aura réglé tout ce qui concerne la discipline ecclésiastique. En attendant, l'Empereur a permis au vicaire général d'occuper le palais archiépiscopal, & lui a assigné un revenu de 500 sequins sur la messe de l'archevêché.

Nous venons d'être témoins d'un spectacle également intéressant & singulier; c'est celui d'un navire qui a remonté l'Adda jusqu'à notre port. C'est le premier exemple que nous avons d'une pareille navigation qui n'avoit point été tentée jusqu'ici, parce qu'on jugeoit les obstacles insurmontables. On espère qu'avec peu de dépenses on la rendra plus facile, & qu'elle pourra avoir des suites avantageuses pour notre commerce.

## A L L E M A G N E.

VIENNE (le 6 Septembre.) L'Empereur a témoigné beaucoup de satisfaction des exercices du camp de Minkendorff, & a publiquement comblé d'éloges le colonel du régiment de Stein, l'un des mieux exercés de toute l'armée. S. M. I. a fait distribuer des présens considérables à plusieurs officiers. Elle a donné 60 ducats pour les malades de l'hôpital militaire, en exceptant ceux qui sont

attaqués de maladies vénériennes. — S. M. I. est partie le 25 du mois passé pour Prague où elle doit s'arrêter quinze jours. Le bruit qui avoit couru qu'elle auroit une entrevue avec le Roi de Prusse, ne paroît pas être fondé.

L'Archiduc Maximilien qui se trouvoit indisposé depuis quelques jours, est beaucoup mieux, & nous nous flattons que sa santé ne tardera pas à être parfaitement rétablie.

On vient de publier l'ordonnance qui a été annoncée concernant les monnoies. A compter du 15 de ce mois, les ducats de Kremnitz, les nouveaux sequins de Milan, ceux de Florence & de Venise, passeront dans les caisses publiques & dans le commerce, sur le pied de 4 florins 22 kr.; les ducats impériaux, de Baviere & de Salzbourg, pour 4 fl. 20 kr.; les ducats ordinaires de Hollande, 4 fl. 18 kr.; les doubles Souverains d'or des Pays-bas autrichiens, 12 fl. 51 kr., & les simples 6 fl. 25 kr. & demi; les doubles de Milan, 14 fl. 24 kr.; & les simples 7 fl. 12 kr.; les Louis d'or de France, 9 fl. 12 kr.; les ducats des Pays-bas, 2 fl. 32 kr., & les Couronnes, 2 fl. 14 kr. Cette ordonnance confirme, quant aux autres especes, les dispositions de celle du 17 Août 1763.

Douze bateaux chargés d'artillerie & de pontons, viennent de partir pour la Hongrie. L'envoi de ce dernier article paroît favorable à l'opinion de ceux qui prétendent que l'ouverture d'une campagne n'est pas éloignée. Il faut y joindre l'ordre qui vient d'être

donné, de fondre avec la plus grande diligence, 400 pieces de canons de 2 livres de balles, les plus propres à être transportées dans les endroits montagneux.

L'Empereur a envoyé l'ordre qu'il ne lui soit expédié aucune dépêche des départemens auliques, jusqu'à ce que S. M. ait annoncé par un courier son arrivée à Prague. On en infere qu'elle se propose d'étendre son voyage plus loin qu'on ne l'avoit cru.

On écrit que plusieurs régimens de l'infanterie allemande, tirés en partie de la Pologne autrichienne, sont prêts d'arriver au rendez-vous de la concentration de l'armée impériale en Hongrie.

Il a été défendu à tous les religieux mendiens d'aller à la quête. S. M. I. a assigné 200 florins à chacun d'eux pour son entretien. On donne de plus une somme en argent comptant aux peres émérites.

Les lumieres de la raison suffisoient pour indiquer les dangers des corps baleinés des femmes & des enfans; les avis des medecins, & des expériences funestes n'ont pu en faire proscrire l'usage. L'Empereur instruit des maux résultant de cette barbare mode qui fait dégénérer l'espece humaine & détruit souvent les individus avant même qu'ils existent, en rendant les femmes incapables de remplir les diverses fonctions de leur sexe, a ordonné, sur le rapport de notre faculté de medecine, qu'il soit fait un règlement à ce sujet.

On vient de découvrir en Esclavonie, que les rivières y fournissent une grande quantité de cette espèce de coquillages qui produit la perle; de sorte qu'un curieux s'étant avisé d'en faire la recherche, il a fait une pêche assez heureuse, au point que dans une seule moule il s'est trouvé plus de 90 perles dont l'une pesoit deux grains, & toutes d'une beauté presque égale, dit-on, à celle des perles d'Orient.

BRESLAU (le 27 Août.) Avant-hier le Roi, notre Souverain, avec le prince de Prusse & les officiers de sa suite, est arrivé ici en parfaite santé de Neiss; & hier S. M. a fait la revue des régimens d'infanterie de Tauenzien & de Wendenen, ainsi que du bataillon de grenadiers de Larisch, dont elle a témoigné être très-satisfaite. Sa Majesté, durant son séjour à Neiss, a assigné un demi-million de thalers, pour réparer les dommages, causés par les inondations dans cette partie de la Silésie & le comté de Glatz.

Le Roi ayant résolu, dit-on, de ne plus souffrir que des princes étrangers conservent des possessions dans ses Etats, a fait sommer le prince regnant de Lobkowitz, de lui vendre le duché de Sagan à raison de 83,000 ducats. On ajoute qu'une semblable déclaration a été faite de la part de S. M. au prince d'Auersberg, pour le duché de Münsterberg.

Suivant les lettres venues de la Pologne par la poste, les Turcs ont effectivement déclaré la guerre à la Russie & leur armée s'avanceoit à pas rapides vers la frontière, afin

d'en empêcher l'entrée à leurs ennemis. On s'attend donc au plutôt à recevoir la nouvelle de combats sanglans. Le général russe le prince Repnin a pénétré jusques dans la Valachie avec l'avant-garde de son armée. La fin de cette année pourra produire des événemens importans pour toute l'Europe. On dit qu'un colonel russe, appelé Tedujon, traverse toute la Pologne & prend avec lui les sujets russes qui veulent entrer au service. Les maîtres sont obligés de laisser aller leurs esclaves & serviteurs, ce qui cause beaucoup de plaintes & de désordres.

## A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 15 Septembre.) M<sup>r</sup>. David Hartley arriva le 9 au soir de Paris, chargé du traité définitif de paix entre l'Angleterre & les Etats-unis de l'Amérique. Le même jour, le frere de M<sup>r</sup>. Hartley partit pour se rendre à la Haye chargé, dit-on, de conclure avec LL. HH. PP. les Etats-généraux, le traité de paix entre les deux nations sur le pied des articles préliminaires signés à Paris le 2 de ce mois, & de régler définitivement quelques articles qui regardent le commerce général des deux nations.

Les cours de Versailles & de Londres, aiant entierement ajusté tous leurs différens, & réconcilié leurs intérêts mutuels par le traité définitif, le ministère de France remit à LL. HH. PP. la conclusion de la paix entre la Hollande & l'Angleterre, en exhortant

tant la république d'accélérer cet ouvrage flouataire. Il reste maintenant à régler entre la France & la Hollande les conditions auxquelles la république sera remise en possession des places que la France lui a conquises sur les Anglois & de celles qu'elles a conservées pour elle pendant la guerre ; ce qui formera , dit-on , un objet très important & susceptible de discussions & de difficultés.

La famine se fait toujours sentir dans ce royaume , & sur-tout dans les quinze comtés les plus septentrionaux. On y compte environ 8 à 900,000 habitans , parmi lesquels il y en a 31,010 sur la liste des pauvres , & 80,511 qui ont besoin d'assistance ; ce qui fait en tout 111,521 personnes auxquelles on doit des secours. On a acheté aux dépens du public des quantités considérables d'avoines , de farine , d'orge , de légumes secs &c , pour leur être distribués. (a)

On prétend ici qu'Alger n'a pu être fort endommagée , parce que toutes les maisons y étant isolées & séparées par de grands jardins , le feu n'aura pu se communiquer d'un

(a) Nous avons déjà eu occasion d'observer que l'abolition de la religion catholique & la confiscation des biens ecclésiastiques avoient étrangement resserré les ressources des pauvres en Angleterre \*. Depuis ce tems ils sont devenus une charge énorme pour l'Etat. Sous le regne d'Elisabeth on fut obligé de passer jusqu'à onze bills pour les empêcher de mourir de faim ; tandis que les monastères subsistoient , l'Etat n'avoit jamais été dans le cas de s'occuper des pauvres.

\* 1 Mai  
1782. p. 10.

bâtimens à l'autre, comme il arrive dans nos villes.

## F R A N C E.

PARIS (le 18 Septembre.). La grossesse de la Reine paroît décidée; ce qui n'empêchera pas, à ce qu'on assure, que le voyage de Fontaineblau n'ait lieu. — M<sup>r</sup>. Amelot, secrétaire-d'état, est dans une situation fort critique; & M<sup>r</sup>. le comte de Vergennes conserve le portefeuille du département de Paris, sans qu'il soit question de le déposer en d'autres mains.

Chaque jour on voit défilér vers Toulon des bas-officiers, qui, aiant des talens pour le génie & l'artillerie, vont tenter fortune chez les Ottomans. On dit que M<sup>r</sup>. le duc de Lauzun attend des ordres pour partir avec deux jeunes officiers anglois pour aides-de-camp. Les généraux des trois armées qui feront, dit-on, envoyées aux frontieres, sont: M<sup>r</sup>s. le maréchal de Broglie, le duc de Coigny & le comte de Rochambeau. — On assure positivement, & la nouvelle paroît certaine, que la Porte a déclaré la guerre à la Russie. Ainsi l'on doit s'attendre à de grands événemens de ce côté-là, & peut-être encore ailleurs.

L'ordre qui a été expédié aux membres du conseil de guerre qui doit commencer ses séances à l'Orient, le 20 de ce mois, est daté du 29 Août, & porte que l'objet de sa convocation est de *juger la conduite tenu*

par les officiers - commandans d'escadre, de division ou de vaisseaux de S. M. dans le combat livré le 12 Avril 1782 à la hauteur de la Dominique. Ce conseil est présidé par M<sup>r</sup>. le comte de Breugnon.

Nous n'avons point parlé des disputes qui se sont élevées chez les Bénédictins de la congrégation de St. Maur à l'occasion du dernier chapitre qu'une partie des religieux s'obstine à ne point regarder comme canonique, & les chefs qu'on y choisit, comme légitimement élus. Un pérorateur chrétien ne s'empêche pas à publier ces sortes de dissensions dont la charité, l'union & la bonne intelligence entre les religieux devoit étouffer le germe. Mais aujourd'hui que l'administration a nommé des commissaires pour la tenue d'un nouveau chapitre, il faut bien parler de cette contestation. Le parlement a envoyé une députation au Roi pour faire des remontrances & appuyer le général & les anciens de l'Ordre. S. M. y a fait la réponse suivante : " La  
 „ congrégation de St. Maur est un institut  
 „ utile à la religion & aux progrès des let-  
 „ tres ; mon intention est d'y maintenir l'or-  
 „ dre & la paix & de veiller à sa conserva-  
 „ tion : mon parlement doit se reposer sur  
 „ la sagesse des mesures que j'ai prises à ce  
 „ sujet „. Le parlement prépare d'itératives remontrances. Le mémoire des opposans au nouveau chapitre & à la commission, supprimé par un arrêt du conseil, n'est pas le seul qui soit répandu : il a paru d'autres mémoires ; & le prieur de Jumièges près Rouen

soupçonné d'en être l'auteur , ou du moins le distributeur a été mis à la Bastille. En général , le public ami des religieux , de l'ordre & de la paix monastique , est pour le Général , & attribue ces troubles à quelques boute-feux mécontents de leur état , & auxquels les membres de la commission paroissent être favorables. Le Pape qui a donné les mains à cette commission , n'est , dit-on , pas éloigné de s'en repentir. Mais on doit se rassurer par la promesse que S. M. a faite à ces religieux , qu'il ne seroit fait aucun changement à leur institut. Le chapitre a commencé le 10 à St. Denis. D. Moufféau , général de la congrégation , protesta le 9 contre la tenue du chapitre , dont plus de deux cents moines font partie ; un huissier notifia aux deux commissaires , qu'il n'étoit point de son devoir d'assister au chapitre , & il fit défense aux députés de rien statuer sur le spirituel à peine de désobéissance & de contrevenir aux règles canoniques de l'institut. Dans la soirée du 11 , il est arrivé à Dom Moufféau une lettre de cachet qui l'oblige d'aller à St. Denis , où il s'est rendu dans la matinée du 12.

On a fait à l'imprimerie royale l'essai d'une nouvelle presse à imprimer , approuvée par l'académie des sciences , & d'une construction toute différente de celles , qui ont été connues jusqu'ici. Cet essai , qui n'est présenté que comme le resultat d'un travail ni recherché ni laborieux , offre cependant le coup-d'œil d'une très grande perfection dans l'impression de *l'Hymne au Soleil* par l'abbé de Reyrac , de

50 pages in-8° ; & cette perfection n'est due qu'à l'instrument qu'on y a employé. Cette importante machine a encore l'avantage d'être plus expéditive d'un quart que les presses ordinaires ; & elle rend la main-d'œuvre moins pénible , quoiqu'elle procure en même tems aux ouvrages une netteté & une précision indépendante du talent des ouvriers.

Peu de jours ont suffi pour répéter l'expérience faite à Annonay. Des princes , des ministres , les gens de lettres , des citoyens de tous les états se sont empressés de contribuer aux travaux entrepris à cet effet par des physiciens & des artistes. Le globe construit par Mr. Robert étoit un raffetas enduit de gomme élastique que Mr. Charles remplit d'air inflammable tiré de l'acide vitriolique & de la limaille d'acier. Ce globe , de 12 pieds de diamètre pesoit avec le gaz 25 livres ; il devoit s'élever avec une force de 40 livres. Après différens essais qui promettoient le succès le plus certain , il fut transporté dans la matinée du 27 au milieu du Champ-de-Mars ; l'opération indiquée pour le même jour à 5 heures du soir attira aux environs une affluence de monde prodigieuse , & dans l'enceinte la compagnie la mieux choisie. Deux coups de canon annoncerent au public le moment de l'expérience ; ils avoient aussi pour objet d'avertir les observateurs placés à différentes stations , telles que l'école militaire , Passy , Montmartre &c. Aussitôt après le signal , le globe s'éleva d'abord lentement jusqu'à la hauteur de 15 à 20 toises , & après avec une telle rapidité qu'on le perdit de vue en 2 minutes & demie. Le tems ne favorisa pas cette brillante expérience ; au moment où le globe s'éleva , une pluie assez forte troubla le plaisir des spectateurs & nuisit peut-être à la machine , soit en condensant le gaz , soit en s'opposant à la rapidité de sa marche , quoique rien ne fût plus beau que son entrée dans la nuée ; on

auroit dit que ce globe alloit prendre sa place parmi les autres & qu'il dédaignoit de s'arrêter au milieu des vapeurs grossières qui l'environnoient. Après un succès aussi complet il ne manquoit plus qu'à de savoir s'il resteroit longtems en l'air : nous avons été promptement satisfaits à cet égard ; hier matin on apprit qu'il eût tombé à 5 heures  $\frac{3}{4}$  ; c'est-à-dire  $\frac{3}{4}$  d'heure après son élévation, à un mille de Gonesse, environ 4 lieues de Paris, auprès de la maison d'un ancien professeur de l'école militaire. Le globe avoit un trou d'environ un pied, causé sans doute par l'explosion du gaz (a). Il fut vu par des passans qui le prirent pour un monstre, sur-tout lorsqu'étant à terre, ils le virent bondir ; ce qui étoit l'effet du gaz dont le globe conservoit encore près d'un quart. N'osant approcher, ces deux hommes attaquèrent le monstre avec des pierres ; ne le voyant plus remuer, ils le crurent mort, & peu-à-peu ils se hasardèrent à le reconnoître de plus près. Le plus hardi le mania, & s'étant familiarisé avec lui, il regarda par l'ouverture qui étoit en haut pour voir ce qu'il avoit dans le ventre ; mais repoussé par l'odeur fétide, il pensa tomber à la renverse. Cependant à force de le tourner & retourner ils virent que le monstre étoit mort, & qu'ils n'en avoient rien à craindre, & se décidèrent à le transporter au village. Ils ne crurent pas qu'il méritoit l'honneur d'être placé sur un cheval ; ils le traitèrent comme le cadavre d'une bête de somme en l'attachant à la queue de leur mule, & le traînèrent de cette manière à la porte de leur curé : là, deux Bénédictins & le professeur de

---

(a) On peut croire cette expérience susceptible d'une perfection qui la rendroit utile dans plus d'une occasion ; mais telle qu'elle est, on pourra s'en servir pour envoyer des avis dans une ville assiégée, ou quelque autre endroit inaccessible pourvu qu'il soit d'une grande étendue.

1. Octobre 1782.

235

l'école militaire ayant été appellés, on con-  
nut par le procès-verbal attaché à la machine  
ce qu'elle étoit & à qui il falloit en donner des  
nouvelles. Ils la renvoierent le lendemain,  
mais si maltraitée par les coups de pierres  
qu'elle avoit reçus, & par son transport au  
milieu des ronces, des épines & des cail-  
loux, qu'il sera difficile qu'elle puisse servir à  
une nouvelle expérience.

Pour prévenir de semblables terreurs le gou-  
vernement a fait insérer dans la gazette de  
France du 2 Septembre l'avis suivant. « On a  
fait une découverte, dont le gouvernement juge  
convenable de donner connoissance, afin de pré-  
venir les terreurs, qu'elle pourroit occasionner  
parmi le peuple. En calculant les différences  
de pesanteur entre l'air appellé inflammable &  
l'air de notre atmosphère, on a trouvé, qu'un  
ballon rempli de cet air inflammable devoit s'é-  
lever de lui-même vers le ciel, pour ne s'ar-  
rêter qu'au moment où les deux airs seroient ex-  
équilibrium; ce qui ne peut être qu'à une très-  
grande hauteur. La première expérience en a  
été faite à Annonay en Vivarais, par les Srs.  
Montgolfier, inventeurs. Un globe de toile &  
de papier, de 105 piés de circonférence, rem-  
pli d'air inflammable, s'est élevé de lui-même à  
une hauteur qu'on n'a pu calculer. La même  
expérience vient d'être renouvelée à Paris (le  
27 Août à 5 heures précises du soir) en pré-  
sence d'un nombre infini de personnes: un globe  
de taffetas enduit de gomme élastique, de 36  
piés de tour, s'est élevé du Champ de Mars  
jusques dans les nues, où on l'a perdu de vue:  
il a été dirigé par le vent vers le Nord-Est;  
& on ne peut prévoir à quelle distance il sera  
transporté. On se propose de répéter cette expé-  
rience avec des globes plus gros. Chacun de  
ceux qui découvriront dans le ciel de pareils  
globes, qui présentent l'aspect de la lune ob-  
scuree, doit donc être prévenu, que, loin d'être  
un phénomène effrayant, ce n'est qu'une ma-  
chine toujours composée de taffetas ou de toile  
légere revêtue de papier, qui ne peut causer  
aucun mal, & dont il est à présumer qu'on fera

*quelques jours des applications utiles aux besoins de la société.* »

On mande de Dijon que de 13 juges il n'y en a eu que trois de favorables à M<sup>r</sup>. de Lally. Voici la teneur de l'arrêt.

*Du 23 Août 1783. « La cour sans s'arrêter, aux fins & conclusions de Théophile Gérard de Lally-Tolendal, a déclaré & déclare Thomas Arthur de Lally dûment atteint & convaincu 1<sup>o</sup>. de n'avoir pas suivi ses instructions. 2<sup>o</sup>. D'abus d'autorité. 3<sup>o</sup>. D'avoir par des discours outrageans manifesté sa haine contre le conseil & les habitans de Pondichery. 4<sup>o</sup>. D'avoir exercé plusieurs vexations, tant contre les membres du conseil que contre les habitans blancs ou noirs de la colonie. 5<sup>o</sup>. D'avoir tenu des propos propres à inspirer du découragement. 6<sup>o</sup>. D'avoir négligé à pourvoir à l'approvisionnement de la dite ville. 7<sup>o</sup>. D'avoir dans le tems où elle étoit dans un pressant besoin, commis l'usure en exigeant sous le nom d'une personne interposée, des intérêts à 30 pour cent. 8<sup>o</sup>. D'avoir par sa capitulation particulière, abandonné & sacrifié les intérêts des habitans de Pondichery & de toute la colonie. 9<sup>o</sup>. Et par ces faits, & autres mentionnés au procès d'avoir accéléré la perte de la dite ville & de la colonie : pour réparations de quò & autres cas résultans de la procédure, a condamné & condamne la mémoire du dit Arthur de Lally ; déclare ses biens acquis & confisqués ; en ce qui concerne le nommè de Fer, a ordonné & ordonne qu'il se retirera par devers le Roi pour se pourvoir de lettres de rémission s'il n'a été fait. En ce qui concerne les nommés Fretard, de Gadeville, Frienne, Novogua, Bannalingua & les deux quidams, lieutenans au régiment de Lorraine, a mis & met iceux hors de cour ; a déchargé & décharge la mémoire d'Antoine d'Aché, & celle du nommè Bazin de toutes accusations ; a renvoïé & renvoïe Jaques Hingue de Chaponnay, de Pouilly, Alenne Rochette, de Fremy, de Chamby, Méagre, Dyellaux, Fournier, de toutes accusations ;*

1. Octobre 1783.

257

*fatious ; prononçant sur les requisitions du procureur-général du Roi, ainsi que sur l'intervention de Jaques Duval d'Espremenil, a ordonné & ordonne que les mémoires produits au procès par le dit de Lally-Tolendal seront partie lacérés & brûlés ; partie supprimés comme faux & calomnieux ; condamne le dit Tolendal aux dépens de la dite intervention. Permet au dit Duval d'Espremenil de faire imprimer & afficher l'arrêt au nombre de 500 exemplaires par-tout où besoin sera aux frais du dit Tolendal ; & sur plus amples demandes a mis & met les parties hors de cour.*

Dans un mandement de M<sup>r</sup>. l'évêque de Boulogne, qui ordonne des prières pour la conservation des biens de la terre, & publié le 3 Juillet 1783, on trouve un très-bel éloge de Benoît-Joseph Labre, né dans ce diocèse (a). “ Quoique son extérieur fort  
„ abject, dit ce prélat, parût, aux yeux de  
„ la chair, n'avoir rien que de rebutant &  
„ d'affreux, cependant son insigne piété,  
„ son humilité profonde, son amour aussi  
„ grand pour la pauvreté que généreux pour  
„ les pauvres, avec qui il partageoit les au-  
„ mônes qu'il avoit reçues, sans les avoir  
„ demandées, lui avoient attiré l'estime, la  
„ bienveillance & la vénération de tous les  
„ vrais appréciateurs de ses excellentes ver-  
„ tus, sur-tout de sa continuelle application à  
„ la prière, dont l'*assiduité*, que vous ô faux-  
„ sages de notre siècle ! cherchez tant à décrier,

---

(a) Dans la paroisse d'Amettes le 26 Mars 1748. — Voyez le Journ. du 1 juillet 1783, p. 355. C'est par erreur qu'on l'a nommé *Labré*.  
I Part. Q

„ à déprimer , à détruire , comme n'étant  
 „ que le vil partage des personnes inutiles à  
 „ la société , ne peut toutefois être trop  
 „ louée , trop exaltée , trop protégée , puis-  
 „ que , selon un oracle divin ( *multùm va-*  
 „ *let deprecatio justì affìdua* , Jac. 5. 16 ) ,  
 „ auquel les discours artificieux *de la sagesse*  
 „ *humaine* n'opposent que des raffinemens  
 „ vains & illusoires , *elle a beaucoup de pou-*  
 „ *voir* auprès du souverain Maître des tems ,  
 „ des cœurs & des événemens „ M<sup>r</sup>. l'é-  
 „ vêque de Boulogne remarque à ce sujet dans  
 une note , que “ le premier Empereur chré-  
 „ tien , le grand Constantin , étoit bien con-  
 „ vaincu de la vérité de cet oracle , lors-  
 „ qu'écrivant à St. Antoine , dont le nom  
 „ étoit célèbre par toute la terre , il implo-  
 „ roit , en termes pleins de respect & d'hum-  
 „ ble confiance , le secours des puissantes prie-  
 „ res de cet illustre patriarche des anachorê-  
 „ tes , qui vaquoit jour & nuit à l'oraison „  
 A la suite de ce mandement , on lit la tra-  
 duction en françois de l'inscription latine , mise  
 avec l'approbation du St. Siege , dans le cer-  
 cueil de Benoît-Joseph Labre , & deux lettres  
 adressées à M<sup>r</sup>. l'évêque de Boulogne par M<sup>r</sup>.  
 Fontaine , chargé à Rome des affaires de la  
 congrégation de la mission , dont il est mem-  
 bre. Il marque dans la dernière , datée du 4  
 Juin de cette année ; qu'on parle d'une mul-  
 titude innombrable de miracles opérés sur le  
 tombeau du serviteur de Dieu , & par l'ap-  
 plication de ses images ; qu'un événement qui  
 peut être regardé comme le plus grand & le

plus précieux de tous ces miracles, est la conversion d'un Anglois prédicant, de Boston, homme très-instruit & fort éclairé, qui, ayant poussé la curiosité jusqu'au point de rechercher lui-même les preuves de plusieurs guérisons opérées par l'intercession de ce serviteur de Dieu, étoit arrivé à se convaincre de la réalité de plusieurs, qu'en conséquence il s'étoit fait instruire, & qu'il avoit fait abjuration le dimanche avant la date de cette lettre. M<sup>r</sup>. Fontaine ajoute qu'on a commencé le 4 Juin le procès de béatification, & qu'il est étonnant avec quel zèle le public contribue aux dépenses nécessaires pour les informations. (a)

*Extrait d'une lettre de PEKIN du 14  
Octobre 1782.*

Les eaux de l'Océan ont failli d'enlever à la Chine une des plus belles possessions qu'elle ait sur la mer. Peu s'en est fallu qu'elles n'ayent englouti l'île de Tayonan, connue en Europe sous le nom de l'île Formose.

---

(a) On vient de graver deux portraits de cet homme pieux. L'un se vend à Paris, chez Pasquier, rue St. Jacques, & l'autre chez Lesclapart, Pont Notre Dame. Ils ont été faits tous deux sur l'original venu de Rome. Prix 12 sols chaque. On trouve aux mêmes adresses & chez Guillot, libraire de Monsieur, une relation intéressante concernant ce serviteur de Dieu. Cette brochure a 32 pages in-12, & coûte 12 sols. On la trouve, ainsi que les portraits, à Liege, chez Lemarié.

Voici la relation de cet événement tel qu'il a été annoncé à l'Empereur par les officiers qui ont dans leur district cette petite portion de ses états. Je ne puis rien faire de mieux que de vous répéter ce qu'ils en disent.

» Tchen, gouverneur-général des provinces du Fou-Kien, & Dutche-Kiang-Ya, vice-roi du Fou-Kien & les autres font savoir à V. M. le désastre nouvellement arrivé à l'isle de Tayonan : Mon-Halan & les autres principaux officiers de cette isle nous ont écrit que le 22 de la 4<sup>me</sup>. lune (22 Mai 1782) un vent des plus furieux accompagné d'une grosse pluie & d'une marée plus haute qu'on ne l'avoit jamais vue, les avoit tenus dans la crainte continuelle d'être engloutis par la mer, ou abymés dans les entrailles de la terre depuis l'heure Yu, (les heures chinoises sont le double des nôtres ; l'heure Yu commence à 3 heures du matin & finit à 5 heures) jusqu'à l'heure Ouci (l'heure Ouci commence à 3 heures après midi & finit à 5). Cet affreux orage s'annonça en même tems des quatre parties du monde & continua avec la même violence pendant tout cet espace de tems : les bâtimens où se tiennent les tribunaux, les greniers publics, les casernes, les greniers à sel, ainsi que les salines, tout a été renversé, tout a été perdu ; les boutiques des marchands & des ouvriers ainsi que les maisons du peuple ne montrent plus pour la plupart que des matériaux amoncelés sans ordre. De 17 vaisseaux de guerre qu'il y avoit dans le port, 2 ont disparu, 2 autres ont été mis en pièces, & 10 autres ont été fracassés de manière à être entièrement hors de service ; les autres moindres vaisseaux ou navires de différente grandeur qui étoient au nombre de 100, ont eu un pareil sort : il y en a eu environ 80 d'engloutis ; 5 qui étoient nouvellement chargés de ris pour le Fou-Kien, ont été submergés & la cargaison qui se montoit à 100,000

boisſeaux, entièrement perdue. Pour ce qui eſt des autres navires, tant grands que petits qui n'étoient pas encore entrés dans ce port, on en compte 10 ou 12 des plus gros qui ont été engloutis; les moindres ainſi qu'une quantité prodigieufe de barques, bâteaux & autres de toute eſpece, ont diſparu, ſans même laiſſer de débris. Comme toute l'île a été couverte d'eau, les denrées ont été emportées ou gâtées, de façon à devenir nuifibles à la ſanté de ceux qui les conſommeront dans l'état où elles ſont. Les récoltes ſont abſolument perdues. Ce n'eſt ici qu'un à peu-près, écrit à la hâte; quand nous ſerons inſtruits plus en détail, nous ne manquerons pas de vous en informer au plutôt. Après avoir reçu cette lettre de Mou-ha-lan & des autres principaux officiers qui ſont de réſidence à Tayonan, j'ai fait toutes mes diligences pour procurer à cette île infortunée tous les ſecours qui dépendoient de moi, & j'ai donné mes ordres au commiſſaire ambulans & au tréſorier-général de la province, pour qu'ils aient à ſ'inſtruire dans le plus grand détail du nombre des vaiſſeaux qui ont péri, & des maiſons qui ont été détruites, de la quantité de ſel & autres denrées qui a été perdue. Je leur ai pareillement enjoint de relever au plutôt les tribunaux, greniers & autres bâtimens publics; d'envoyer à la découverte des vaiſſeaux, navires &c, qui avoient diſparu; de radouber les vaiſſeaux qui n'étoient pas hors de ſervice; d'envoyer promptement chercher le ſel & les autres proviſions néceſſaires dans les lieux les plus voiſins; mais ſur-tout de ſ'informer exactement des différentes pertes qu'a faites le peuple & du nombre précis des hommes qui ont péri, afin que je puiſſe moi-même en informer V. M. &c.

L'Empereur répond au Tſong ton par la formule ordinaire, & lui fait ſavoir ſes intentions pour le ſoulagement du peuple de Tayonan, & la manière dont il doit pour-

voir à tout le reste. Voici comme il s'exprime dans un écrit public.

*Chang-Yu. Tchen Hoei-Tson Tsong Ton du Fou-Kien & les autres m'ont fait savoir le triste événement qui a eu lieu dans l'isle de Tayonan, qui est du district de la province du Fou-Kien. Ils m'ont écrit le 22 de la 4<sup>me</sup>. lune... (l'Empereur répète ici ce qui est dit dans la lettre qu'on vient de lire, & continue ainsi) " J'ordonne au Tsong-Ton de s'informer exactement de tous les dommages en différens genres qu'auront soufferts à cette occasion les habitans de l'isle, & de m'instruire dans le plus grand détail, afin que je puisse leur donner tous les secours nécessaires pour les réparer. Mon intention est qu'on relève à mes propres frais toutes les maisons abattues ; qu'on repare celles qui n'auront été qu'endommagées & qu'on leur assigne les provisions de bouche & toutes les choses qui sont du premier besoin. J'entends que cela s'exécute en toute rigueur à l'égard de tous ceux sans exception qui sont dans le cas ; je serois fâché qu'un seul d'entre eux fût oublié. C'est pourquoi je recommande la plus grande diligence & la plus exacte recherche ; je veux que mes sujets ne doutent en aucune maniere de la tendre affection que j'ai pour eux tous & qu'ils sachent que tous sont sous mes yeux ; & que je veux pourvoir moi-même à leurs besoins. Pour ce qui est de mes vaisseaux de guerre, des tribunaux, des greniers & autres edifices publics, qu'on les rétablisse dans leur premier état en prenant dans le trésor de l'état tout l'argent qui sera nécessaire pour cette dépense & qu'on m'en présente le résultat &c. (a)*

---

(a) Reste à savoir si ces secours impériaux parviendront jusqu'aux malheureux auxquels on les destine. Comme ils devront passer par les mains de plus d'un mandarin, il est dangereux qu'ils y restent, au moins en grande partie. Car rien n'égale la probité & la bonne  
foi

Dans tout ce qui est dit de ce désastre, il n'est point parlé du tremblement de terre auquel il est dû; le volcan qui l'aura occasionné est peut-être à une très-grande profondeur sous la mer (a). On ne s'ingère pas à en donner l'explication; on remarque seulement qu'à l'exception du tremblement de terre dont on ne fait aucune mention, tout le reste s'est passé à l'île Formose, comme à Lima & à Lisbonne.

Des cygnes sauvages & passagers s'abattirent, il y a quelque tems, dans les eaux de Chan-

foi chinoise, sur-tout celle des grands. Il est bien vrai qu'il y a aussi quelque chose de cette rapacité mandarine chez les Européens, mais jamais les choses ne vont à cet excès de convoitise, de rapine & d'outrage. . . au bruit de ce terrible paroxysme, l'Empereur est ensui sorti de son palais, la deuxième ou troisième fois de son regne, & a quitté pour quelque tems ses eunuques & ses trois mille concubines. En passant par des provinces, dont il ne connoissoit que le nom, il fut frappé des plaintes que le peuple faisoit contre les mandarins, & sans d'autre forme de procès fit couper plus de 300 têtes. On assure aujourd'hui que ces têtes ont été coupées mal-à-propos, qu'elles appartiennent à des gens de bien, & que les coupables ont encore les leurs; mais dans le sublime gouvernement chinois ces petits *quiproquo* sont regardés comme des choses peu dignes d'attention.

(a) Peut-être aussi aucun volcan n'a-t-il agi dans cette affaire. Depuis que nos physiciens ont pris ces pauvres volcans en grippe, on met sur leur compte tous les désastres de l'univers. Nos brouillards & la tempête du 5 Septembre en viennent aussi à coup sûr.

tilly, attirés sans doute par les cygnes privés qui sont en grand nombre dans le canal. On est parvenu à les prendre & à les éjoindre, de manière qu'ils se sont parfaitement naturalisés dans ce beau lieu, & qu'ils y font leur ponte. Comme leur voix, différente de celle des cygnes domestiques, est assez agréable; ils ont donné lieu de penser que les anciens poëtes n'avoient pas eu tant de tort, en vantant celle des cygnes du Méandre. (a)

*Extrait d'une lettre de Versailles, du 4  
Septembre.*

« Les ministres plénipotentiaires des Puissances intéressées à la paix s'étant assemblés hier, entre midi & une heure chez Mr. le comte de Vergennes, le traité définitif entre la France & l'Angleterre & celui entre cette dernière Puissance & l'Espagne, ont été signés. Dans

---

(a) Le chant des cygnes n'a été célèbre que comparativement à celui des oies, qui, comme l'on fait, n'a jamais été fort merveilleux. On connoit ces vers de Virgile, qui est une satire contre le poëte Anser.

*Nam neque adhuc Varo videor neque dicere Cinnæ  
Digna, sed argutos interstrepere anser olores.*

Du reste faudroit-il s'étonner si sous l'empire de la mythologie on avoit débité des fables sur le cygne comme sur tant d'autres oiseaux, quadrupèdes, poissons & reptiles? On assuroit, par ex., que le cygne chantoit trois jours avant sa mort. Un Seigneur hongrois voulant en faire l'expérience, ordonna à son cuisinier de défaire le cygne un tel jour, marquant le troisieme à dater de l'ordre; le cygne ne tarda pas à chanter. C'est au moins ce que le dit Seigneur m'affura avec la contenance la plus grave.

la matinée du même jour celui des Etats-unis d'Amérique avoit été signé à Paris; & la veille les articles préliminaires de paix entre la Grande-Bretagne & la Hollande avoient été arrêtés & conclus entre les ministres respectifs. Les ambassadeurs hollandais, ayant reçu des pouvoirs pour tout terminer, auroient désiré signer aussi leur traité définitif hier; mais Mr. le duc de Manchester s'est excusé sur le défaut d'instruction de sa cour à ce sujet. Le traité entre la France & l'Angleterre est composé de 24 articles; celui des Espagnols est de 12. Le plus long règle les limites pour la coupe du bois de Campeche. Quant au traité des Etats-unis, on n'a rien changé à ce qui avoit été convenu par le pacte provisionnel. Celui que les Hollandais ont signé hier, est de onze articles, dont les plus essentiels sont les deux suivans: 1. La cession de Negapatnam, que les Etats-généraux font à la Grande-Bretagne. Celle-ci consent cependant, par le quatrième article, à rendre cette possession, que les Hollandais jugent fort importante pour eux, si on lui offre quelque objet en compensation, qui puisse la dédommager de ce sacrifice: 2. La libre navigation dans l'Inde: elle n'est exprimée qu'en une seule ligne. « Les Hollan- » dois ne troubleront pas la navigation des » sujets de la Grande-Bretagne dans les mers » des Indes orientales. » Il n'est point question dans ces préliminaires de renouveler les traités de commerce entre les deux nations; & seulement il y est exprimé, « que » le salut en mer aura lieu de la part des Hol- » landais comme par le passé ». Après la signature de ces différentes conventions, tous les ministres plénipotentiaires ont dîné chez Mr. le comte de Vergennes à une table de 31 couverts: Les ambassadeurs des Etats-généraux & les ministres des Etats-unis étoient venus de Paris pour s'y trouver.

## P A Y S - B A S.

LA HAYE (le 15 Septembre.) Tous les

esprits, tous les partis paroissent généralement conternés des conditions de paix que la république se trouve obligée de souscrire. Les auteurs de la guerre prétendent s'en venger sur ceux qui ont été d'un avis différent, & qu'ils accusent d'avoir contrarié les mesures efficaces pour la faire avec succès. Toute la Hollande est dans une fermentation qui ne lui pronostique rien de fort avantageux. Voici la teneur de ce traité :

*Articles préliminaires de paix entre S. M. le Roi de la Grande-Bretagne & LL. HH. PP. les Etats-généraux des Provinces-unies des Pais-bas.*

Au nom de la très-sainte Trinité.

Le Roi de la Grande-Bretagne & les Etats-généraux des provinces-unies, animés d'un desir égal de faire cesser les calamités de la guerre, ont déjà autorisé leurs ministres plénipotentiaires respectifs, à signer une déclaration entre eux pour suspension d'armes : & voulant rétablir entre les deux nations l'union & la bonne intelligence, aussi nécessaires pour le bien de l'humanité en général, que pour celui de leurs Etats & sujets respectifs, ont nommé à cet effet, savoir : de la part de Sa Majesté Britannique, le très-illustre & très-excellent seigneur George duc & comte de Manchester, &c. &c, son ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire près Sa Majesté Très-Chrétienne : & de la part de LL. HH. PP. lesdits Etats-généraux les très-excellens seigneurs Mathieu l'Estevenon de Berkenrode, & Gérard Brantsen, respectivement leurs ambassadeur & ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaires.

Lesquels après s'être duement communiqué leurs pleins pouvoirs en bonne forme, sont convenus des articles préliminaires suivans.

ART. I. Aussitôt que les préliminaires seront signés & ratifiés, l'amitié sincère & constante

sera rétablie entre Sa Majesté Britannique, les Etats & Sujets, & LL. HH. PP. les Etats-généraux des Provinces-unies, leurs Etats & Sujets, de quelque qualité ou condition qu'ils soient, sans exception de lieux ni de personnes; en sorte que les hautes parties contractantes apporteront la plus grande attention à maintenir entre elles & leurs Etats & Sujets, cette amitié & correspondance réciproques, sans permettre dorénavant que de part ni d'autre on commette aucune sorte d'hostilités par mer ou par terre pour quelque cause ou sous quelque prétexte que ce puisse être: & on évitera soigneusement tout ce qui pourroit altérer à l'avenir l'union heureusement rétablie: s'attachant au contraire à se procurer réciproquement en toutes occasions tout ce qui pourroit contribuer à leur gloire, intérêts & avantages mutuels, sans donner aucun secours ou protection, directement ou indirectement, à ceux qui voudroient porter quelque préjudice à l'une ou l'autre des dites hautes parties contractantes. Il y aura un oubli général de tout ce qui a pu être fait ou commis avant ou depuis le commencement de la guerre qui vient de finir.

II. A l'égard des honneurs & du salut en mer par les vaisseaux de la république vis-à-vis de ceux de Sa Majesté Britannique, il en sera usé respectivement de la même manière qui a été pratiquée avant le commencement de la guerre qui vient de finir.

III. Tous les prisonniers faits de part & d'autre, tant par terre que par mer, & les otages enlevés ou donnés pendant la guerre, & jusqu'à ce jour, seront restitués sans rançon dans six semaines au plus tard, à compter du jour de l'échange de la ratification de ces articles préliminaires: chaque Puissance soldant respectivement les avances qui auront été faites pour la subsistance & l'entretien de ses prisonniers par le Souverain du pays où ils auront été détenus, conformément aux réçus & états conitatés, & autres titres authentiques

authentiques qui seront fournis de part & d'autre ; & il sera donné réciproquement des sûretés pour le paiement des dettes que les prisonniers auroient pu contracter dans les Etats où ils auroient été détenus jusqu'à leur entière liberté, & tous les vaisseaux tant de guerre que marchands, qui auroient été pris depuis l'expiration des termes convenus pour la cessation des hostilités par mer, seront pareillement rendus de bonne-foi avec tous leurs équipages & cargaisons ; & on procédera à l'exécution de cet article immédiatement après l'échange des ratifications de ce traité préliminaire.

IV. Les Etats-généraux des provinces-unies cèdent & garantissent en toute propriété à Sa Majesté Britannique la ville de Négapatnam avec les dépendances d'icelle : mais vu l'importance que les Etats-généraux des Provinces-unies attachent à la possession de la susdite ville, le Roi de la Grande-Bretagne, pour marque de sa bienveillance envers les susdits Etats, promet, nonobstant la susdite cession, de recevoir, & de traiter avec eux pour la restitution de ladite ville, en cas que les Etats auroient à l'avenir quelque équivalent à lui offrir.

V. Le Roi de la Grande-Bretagne restituera aux Etats-généraux des Provinces-unies Trinque-male, ainsi que toutes les autres villes, forts, havres, & établissemens qui dans le cours de la présente guerre ont été conquis dans quelque partie du monde que ce soit par les armes de S. M. B. ou par celles de la compagnie des Indes-orientales angloise, & dont il se trouveroit en possession, le tout dans l'état où il se trouveront.

VI. Les Etats-généraux des Provinces-unies promettent & s'engagent à ne point gêner la navigation des sujets britanniques dans les mers orientales.

VII. Comme il s'est levé des différens entre la compagnie africaine angloise, & la compagnie des Indes-occidentales hollandoise, relativement à la navigation sur les côtes de l'Afrique,

rique, ainsi qu'au sujet du cap Apollonia: pour prévenir toute cause de plainte entre les sujets des deux nations sur ces côtes, il est convenu que de part & d'autre on nommera des commissaires pour faire à ces égards des arrangemens convenables.

VIII. Tous les pais & territoires qui pourroient avoir été conquis, ou qui pourroient l'être, dans quelque partie du monde que ce soit, par les armes de S. M. B., ainsi que par celles des Etats-généraux, qui ne sont pas compris dans les présens articles, ni à titre de cession, ni à titre de restitution, seront rendus sans difficulté & sans exiger de compensation.

IX. Comme il est nécessaire d'assigner une époque fixe pour les restitutions & évacuations à faire, il est convenu que le Roi de la Grande-Bretagne fera évacuer Trinquemale, ainsi que toutes les villes, places & territoires dont ses armes se sont emparées, & dont il se trouve en possession (à l'exception de ce qui est cédé par ces articles à S. M. B.) à la même époque que se feront les restitutions & évacuations entre la Grande-Bretagne & la France. Les Etats-généraux remettront à la même époque les villes & territoires dont leurs armes se seroient emparées sur les Anglois dans les Indes-orientales. En conséquence de quoi les ordres nécessaires seront envoyés par chacune des hautes parties contractantes, avec des passeports réciproques pour les vaisseaux qui les porteront immédiatement après la ratification de ces articles préliminaires.

X. S. M. B. & LL. HH. PP. les sùdits Etats-généraux promettent d'observer sincèrement & de bonne-foi tous les articles contenus & établis dans ce présent traité préliminaire: & elles ne souffriront pas qu'il y soit fait de contravention directe ou indirecte par leurs sujets respectifs: & les sùdites hautes parties contractantes se garantissent généralement & réciproquement toutes les stipulations des présens articles.

XI. Les ratifications des présens articles préliminaires,

liminaires, expédiées en bonne & due forme, seront échangées en cette ville de Paris, entre les hautes parties contractantes, dans l'espace d'un mois, ou plutôt si faire se peut, à compter du jour de la signature des présens articles.

En foi de quoi, nous soussignés leurs ambassadeurs & plénipotentiaires, avons signé de notre main, en leur nom, & en vertu de nos pleins-pouvoirs, les présens articles préliminaires, & y avons fait apposer le cachet de nos armes.

Fait à Paris, le deuxieme jour de Septembre, mil sept cent quatre-vingt-trois.

*Signé* ( L. S. ) Manchester.

( L. S. ) L'Estevenon van Berkenrode.

( L. S. ) Brantfen.

MALINES ( le 29 Août. ) L. A. R. nos Gouverneurs-généraux accompagnés de S. E. le comte de Belgiojoso ministre plénipotentiaire, ont passé hier en cette ville, & se sont rendus à Bouheyden pour y assister aux manœuvres du corps d'artillerie, & pour faire faire en même tems l'épreuve de fusils d'une nouvelle invention, imaginés & construits par le sieur Marder, armurier de son A. E. de Cologne, & dont un grand nombre ont été fabriqués à la manufacture impériale du Sr. Degamby. On avoit fait venir un detachment de grenadiers & de dragons de la garnison de Bruxelles pour ces épreuves. On les a fait exercer & tirer à différentes distances avec ces nouveaux fusils. Le succès a parfaitement répondu à l'idée qu'on s'étoit formée de cette arme nouvelle, & d'autant plus avantageuse qu'on a reconnu que dans un

même tems on tiroit beaucoup plus de coups  
& plus facilement.

## M O R T S.

Louis Poillouye , comte de Bonnevaux , maré-  
chal des camps & armées du Roi de France &c ,  
est mort à Paris le 12 Septembre , âgé de 58 ans.

Le lieutenant-général de Stütterheim , che-  
valier de l'Aigle-noir , est mort à Kœnigsberg  
à l'âge de 68 ans & 9 mois , dont il avoit  
passé 55 ans au Service du Roi de Prusse ,  
avec la réputation la plus brillante. Dans les  
trois guerres successives , que S. M. a soute-  
nues , il s'étoit trouvé aux batailles de Mol-  
witz , Chotulitz , Hohen-Friedberg , Soor , Pra-  
gue , Collin , Breslau , Hochkirchen , Liegnitz ,  
Trogau , & Freyberg ; ainsi qu'aux sièges de  
Brieg , Neifs , Prague , & Dresde.

Le Prince Lubomirski , grand-maréchal de  
la couronne , est mort sur ses terres près de  
Landsbut à l'âge d'environ 70 ans.

Don Joachim de Santivan y Valdiviello , ar-  
chevêque de Tarragone y mourut le 5 du  
mois dernier à l'âge de 52 ans ; ce prélat dé-  
penda la plus grande partie de ses revenus à  
employer constamment quantité de journaliers  
à des travaux publics & avantageux à cette  
métropole.

*Extrait de la gazette de Paris , de Bruxelles ,  
de Cologne , de Cleves &c.*

Charles-Antoine Bertinazzi né à Turin en  
1724 , & Arlequin de la comédie italienne de-  
puis 1741 , mourut le 5 de ce mois. *Heu ! quò  
decidimus !*

Dans le dernier Journ. p. 92 l. 24. *impfimer* ,  
lisez *ipsimer*. — P. 105. l. dern. *æquorum* ,  
lisez *equorum*. — P. 145. l. 12 de la note (a)  
*fulgurifige* , lisez *fulgurifuge*.

*L'équité demande que les plaintes que j'ai fai-*

es quelques fois touchant l'impression du Journal, ne regardent en rien l'ancien directeur de l'imprimerie (J. B. B.) qui pour des raisons de santé s'est depuis quelque tems déchargé de cette occupation, & cela à mon grand regret. Du reste j'ai tout lieu de croire que ces plaintes n'auront plus lieu.

---

 TABLE.

|             |                   |     |
|-------------|-------------------|-----|
| TURQUIE.    | ( Constantinople. | 205 |
| RUSSIE.     | ( Pétersbourg.    | 209 |
| POLOGNE.    | { Varsovie.       | 211 |
|             | { Dantzig.        | 212 |
| ESPAGNE.    | ( Madrid.         | 213 |
| PORTUGAL.   | ( Lisbonne.       | 217 |
| SUEDE.      | ( Stockholm.      | 218 |
| DANNEMARCK. | ( Coppenhague.    | 220 |
| ITALIE.     | { Rome.           | 222 |
|             | { Naples.         | 222 |
|             | { Ferrare.        | 223 |
|             | { Milan.          | 224 |
| ALLEMAGNE.  | { Vienne.         | 224 |
|             | { Breslau.        | 227 |
| ANGLETERRE. | ( Londres.        | 228 |
| FRANCE.     | ( Paris.          | 230 |
| PAYS-BAS.   | { La Haye.        | 245 |
|             | { Malines.        | 250 |
|             | Morts.            | 251 |